



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9345^e séance

Mardi 13 juin 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidents : M^{me} Almheiri/M. Abushahab (Émirats arabes unis)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Zhang Jun
Équateur	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique	M. Kerry
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Gabon	M. Immongault
Ghana	M. Afriyie
Japon	M. Ishikane
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M ^{me} Comoane
Suisse	M ^{me} Leu
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Les changements climatiques et la paix et la sécurité

Lettre datée du 5 juin 2023, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2023/408)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Les changements climatiques et la paix et la sécurité

Lettre datée du 5 juin 2023, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2023/408)

La Présidente (*parle en anglais*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue aux Ministres et aux autres représentantes et représentants de haut niveau. Leur présence aujourd'hui souligne l'importance de la question à l'examen.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentantes et représentants des pays suivants à participer à la présente séance : Allemagne, Arabie saoudite, Autriche, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Égypte, Espagne, Éthiopie, Géorgie, Grèce, Guatemala, Hongrie, Îles Marshall, Inde, Indonésie, République islamique d'Iran, Iraq, Irlande, Israël, Italie, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Luxembourg, Maroc, Mexique, États fédérés de Micronésie, Nicaragua, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Royaume des Pays-Bas, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, Roumanie, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Thaïlande, Ukraine et Viet Nam.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix ; S. E. M. Juan Manuel Santos Calderón, ancien Président de la Colombie, lauréat du prix Nobel de la paix et membre des Sages ; et M^{me} Salma Kadry, experte des questions relatives au climat et à la paix et la sécurité à l'Organisation du Système CGIAR.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également les personnes suivantes à participer à la présente séance : S. E. M. Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies ; S. E. M^{me} Fatima

Kyari Mohammed, Observatrice permanente de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies ; M^{me} Laura Olson, Observatrice permanente et Cheffe de la Délégation de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge auprès de l'Organisation des Nations Unies ; et M^{me} Laetitia Courtois, Observatrice permanente et Cheffe de la Délégation du Comité international de la Croix-Rouge auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/408, qui contient une lettre datée du 5 juin 2023, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant une note de cadrage sur la question à l'examen.

Je donne maintenant la parole à M. Lacroix.

M. Lacroix (*parle en anglais*) : Je tiens à exprimer ma gratitude aux Émirats arabes unis pour nous avoir réunis ici aujourd'hui afin de discuter du climat et de la paix et la sécurité. Je tiens également à les remercier de m'avoir donné l'occasion de présenter un exposé.

Au cours des dernières années, la plupart des opérations de paix des Nations Unies ont été confrontées à une détérioration des conditions de sécurité et du climat politique. Parallèlement à d'autres problèmes transfrontaliers, la dégradation de l'environnement et les phénomènes météorologiques extrêmes, amplifiés par les changements climatiques, limitent de plus en plus notre capacité d'exécuter nos mandats.

Aujourd'hui, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime qu'environ 3,5 milliards de personnes vivent dans des « zones vulnérables aux phénomènes climatiques », et que les risques pour la paix et la sécurité liés au climat ne feront que s'exacerber. Comme le souligne le sixième rapport d'évaluation du GIEC, les risques climatiques et non climatiques, tels que la perte de biodiversité et les conflits violents, seront de plus en plus interdépendants. Nous constatons déjà qu'il existe une forte corrélation entre les États Membres qui sont en situation de fragilité et ceux qui sont confrontés aux changements climatiques. Sur les 16 pays les plus vulnérables face aux changements climatiques, neuf accueillent une mission des Nations Unies, à savoir la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Soudan, le Soudan du Sud, l'Afghanistan, la Somalie, le Mali, Haïti et le Yémen.

Par ailleurs, il importe de noter que la majorité des opérations de paix des Nations Unies sont déployées dans des contextes qui sont à la fois très exposés aux changements climatiques et caractérisés par un niveau élevé d'inégalité entre les femmes et les hommes.

Les missions des Nations Unies ne sauraient proposer de panacée face au phénomène mondial des changements climatiques, contre lequel il convient de lutter au moyen de mesures d'adaptation et d'atténuation et de financements. Mais les opérations de paix des Nations Unies sont profondément touchées par les répercussions des changements climatiques. Nos missions sont les témoins directs de la double vulnérabilité associée aux changements climatiques et à l'insécurité. Dans un certain nombre de nos pays hôtes, les changements climatiques réduisent les ressources naturelles, nuisent à la cohésion sociale et alimentent les conflits. Ces dernières années, par exemple, nous avons constaté à quel point la modification des itinéraires de transhumance due aux variations climatiques saisonnières exacerbe les tensions et les conflits entre les éleveurs de bétail et les agriculteurs.

Au Mali, ce problème se conjugue négativement avec une forte dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale, qui se réduit du fait des changements climatiques, et, parallèlement, avec une demande accrue due à la croissance démographique.

Au Soudan du Sud, huit États sur 10 sont touchés par des inondations, ce qui entraîne des situations temporaires et prolongées de déplacement. Cette situation réduit l'espace entre les différentes communautés et attise la compétition pour les ressources. Les inondations entravent la mobilité des soldats de la paix des Nations Unies, qui sont alors contraints d'utiliser des hélicoptères ou des bateaux, pour lesquels il existe une forte demande et une offre limitée. Et bien sûr, c'est aussi le cas pour nos collègues de l'action humanitaire. Au Soudan du Sud, les soldats du génie se consacrent à plein temps à la gestion des inondations et à la construction de digues afin de pouvoir protéger les infrastructures critiques telles que les camps de déplacés, les bases de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), les routes principales et la bande d'atterrissage.

En Somalie, des années de conflit ont fortement mis à mal la capacité de résistance de l'État et des communautés. La sécheresse actuelle, la pire depuis 40 ans, aggrave les vulnérabilités, contribue aux déplacements et à la faim et alimente les rancœurs.

En Iraq, la pénurie d'eau, la hausse des températures et les tempêtes de poussière font peser une pression accrue sur les relations intercommunautaires.

Dans ces endroits et dans bien d'autres, les effets en cascade des changements climatiques redéfinissent les paramètres de nos travaux sur la prévention des conflits, le rétablissement de la paix, la consolidation de la paix et le maintien de la paix. Nous n'avons désormais pas d'autre choix que de tenir compte des changements climatiques dans tout ce que nous faisons, comme l'a également demandé le Conseil à plusieurs reprises.

La convergence de la vulnérabilité climatique et de l'insécurité a également été un sujet récurrent durant les consultations mondiales sur le Nouvel Agenda pour la paix, ce qui témoigne de l'importance croissante de cette question.

Dans le cadre de nos efforts pour lutter contre les changements climatiques, nous cherchons à atténuer en parallèle les risques qui pèsent sur la sécurité, de manière à générer des retombées positives et à créer un avenir plus résilient. Intégrer la dimension climatique aux efforts de paix et de sécurité exige également de faire participer un ensemble élargi et plus diversifié de décideurs. Ainsi, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques souligne que la participation véritable des femmes à la prise de décision concernant l'adaptation aux changements climatiques et les ressources naturelles permet d'obtenir des résultats plus durables et plus inclusifs.

Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA) et le Département des opérations de paix (DPO) s'efforcent d'intégrer les considérations climatiques dans leurs travaux. C'est l'ambition qui a présidé à la création du mécanisme de sécurité climatique, une initiative conjointe du DPPA, du DPO, du Programme des Nations Unies pour l'environnement et du Programme des Nations Unies pour le développement. Depuis 2018, le mécanisme a fourni un appui multidisciplinaire aux États Membres, aux organisations régionales et aux entités des Nations Unies pour qu'ils cernent mieux les liens entre les changements climatiques et la paix et la sécurité et agissent en conséquence.

Conformément à nos mandats, nous avons identifié un certain nombre de domaines d'action prioritaires pour les missions des Nations Unies sur le terrain. Premièrement, nous investissons dans les capacités de nos opérations de paix à anticiper et à gérer les liens entre les changements climatiques et la paix et la sécurité. Le

déploiement de capacités dédiées aux changements climatiques et à la paix et la sécurité dans un nombre croissant de missions a changé la donne. L'intégration des considérations climatiques dans leurs travaux a renforcé les capacités des missions à exécuter les mandats confiés par le Conseil de sécurité.

Par exemple, le Conseiller pour le climat et la paix et la sécurité auprès de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud assure des formations dans ce pays et renforce le partage d'informations entre les acteurs dans les domaines de l'action humanitaire, du développement et de la paix et la sécurité par l'intermédiaire du groupe de travail sur les changements climatiques. Il apporte également son appui à ses interlocuteurs gouvernementaux aux niveaux national, régional et local pour lutter contre les risques de sécurité liés aux changements climatiques. Il s'agit, par exemple, de travailler avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de soutenir les dialogues intercommunautaires dans les États touchés par les inondations.

L'innovation et l'analyse des données représentent des domaines clefs pour le renforcement des capacités qui peuvent être mis en avant par les conseillers pour le climat et la paix et la sécurité dans nos missions sur le terrain. Avec l'aide de partenaires d'innovation, nous commençons à utiliser l'imagerie satellite et l'apprentissage automatique pour mieux comprendre les tendances climatiques et renforcer les capacités d'alerte rapide. Une meilleure capacité de collecte, d'utilisation et d'analyse des données nous aidera également à mieux comprendre les effets des changements climatiques sur la paix et la sécurité, ainsi que les bonnes pratiques mises en place pour gérer ces risques.

Deuxièmement, nous renforçons les avantages mutuels de l'action climatique et de l'action que nous menons en faveur de la paix et de la sécurité. Le rétablissement de la paix est un domaine qui exige d'adopter des démarches soucieuses du climat. La coopération technique peut établir de nouveaux points d'entrée en faveur du dialogue et du renforcement de la confiance entre les parties, et contribuer à garantir la viabilité à long terme des accords de paix. La note sur les pratiques établie par le DPPA sur la médiation tenant compte des changements climatiques, publiée l'année dernière, fournit des conseils dans ce domaine.

La prise en considération des effets des changements climatiques dans les efforts de consolidation de la paix offre également la possibilité de bénéficier d'avantages complémentaires. L'action climatique et la

consolidation de la paix ont en commun de nombreux objectifs, comme notamment l'avènement de sociétés résilientes, justes et inclusives. La coordination des efforts dans ces deux domaines peut contribuer à atteindre simultanément plusieurs objectifs. Cela a été confirmé par le sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui a souligné que les efforts de consolidation de la paix tenant compte du climat et les approches tenant compte des questions de genre offrent de nouvelles voies potentielles pour consolider la paix.

Pourtant, les capacités des femmes à faire face aux effets des changements climatiques et à favoriser la consolidation de la paix ne sont toujours pas suffisamment exploitées, même si leur rôle dans l'approvisionnement en eau et en nourriture font qu'elles sont particulièrement bien placées pour servir d'agents du changement. Le Fonds pour la consolidation de la paix du Secrétaire général joue un rôle de catalyseur important à cet égard. Au Yémen, par exemple, où la pénurie d'eau aggravée par les changements climatiques est un facteur de déstabilisation, le Fonds a contribué à renforcer les structures locales de gouvernance de l'eau dans la vallée de Wadi Rima. En adoptant une approche innovante aux fins de l'inclusion des femmes dans la gestion locale de l'eau et le règlement des différends, le projet a permis d'améliorer l'accès aux ressources naturelles et de réduire les tensions intercommunautaires.

Globalement, depuis 2017, le Fonds a investi dans plus de 70 projets de consolidation de la paix tenant compte des changements climatiques, mis en œuvre par 21 entités différentes à travers le monde, en particulier en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Au cours des cinq dernières années, sept des 10 pays les plus vulnérables aux changements climatiques ont bénéficié de projets du Fonds de consolidation de la paix.

Un récent examen de projets liés au climat, financé par le Fonds, a permis de déterminer les domaines à renforcer. L'une de ses principales conclusions est qu'il importe d'adopter des approches souples et transfrontières qui investissent dans la consolidation de la paix et l'action climatique tenant compte des risques de conflit.

Favoriser une plus grande cohérence entre l'action climatique et la paix et la sécurité n'est pas seulement un impératif politique, c'est aussi une question de bon sens économique. L'alignement des mécanismes de consolidation de la paix et de financement de l'action climatique, qu'ils relèvent ou non de l'ONU, nous permettrait

d'optimiser les systèmes en vue d'une utilisation plus efficace des ressources limitées.

Troisièmement, alors que l'ONU s'emploie plus activement à atténuer les effets des changements climatiques, il est de plus en plus impératif que nous n'en soyons pas une autre cause. Nous nous efforçons donc de réduire notre empreinte écologique, notamment en facilitant les transitions vers l'efficacité énergétique et en recourant davantage aux énergies renouvelables.

Aujourd'hui, les plus grandes opérations de maintien de la paix des Nations Unies s'appuient presque exclusivement sur des groupes électrogènes qui fonctionnent au gazole, qui est importé à un prix élevé et souvent transporté dans des conditions très dangereuses. Dans certains contextes, ces missions comptent parmi les principales sources de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre dans leurs pays d'accueil. D'autre part, de nombreux pays d'accueil figurent parmi les moins électrifiés au monde, et les coûts énergétiques des populations y sont parmi les plus élevés au monde.

Même si l'énergie renouvelable est souvent une source d'énergie moins chère dans ces circonstances, les États et les communautés d'accueil bénéficient rarement des investissements dans l'action climatique et les énergies renouvelables. En 2021-2022, 6 % de l'électricité consommée par les opérations de paix des Nations Unies avait été produite à partir de sources d'énergies renouvelables. Guidée par la Stratégie environnementale pour les opérations de paix, l'ONU introduit progressivement des solutions fondées sur les énergies renouvelables, réduisant ainsi son empreinte écologique tout en réduisant au minimum les risques pour la sécurité des convois transportant du carburant. À cet égard, nous nous félicitons du partenariat très prometteur conclu entre les États-Unis et le Népal pour le déploiement d'un système solaire hybride à grande échelle à Rumbek, au Soudan du Sud.

Avec le soutien du Département de l'appui opérationnel, les opérations de paix examinent désormais comment leurs propres besoins énergétiques, leur empreinte et leurs investissements dans les infrastructures peuvent contribuer positivement aux efforts déployés par les États hôtes pour améliorer l'accès aux énergies propres. Les opérations de paix des Nations Unies établies au Mali et en Somalie utilisent également des approches innovantes en matière d'approvisionnement en énergie renouvelable grâce à des partenariats noués avec les pays hôtes et le secteur privé.

Pour que d'autres sites de mission bénéficient de possibilités similaires, il est essentiel d'obtenir l'appui des Gouvernements des États hôtes, des entreprises du secteur privé et des acteurs du développement. Nous remercions les Émirats arabes unis et la Norvège d'avoir lancé le Pacte sur les énergies renouvelables dans les opérations de paix, qui est un instrument important pour rassembler les bons partenaires. Le Pacte vise à réduire les dépenses de fonctionnement, les risques pour la sécurité et les émissions de gaz à effet de serre pour les missions de maintien de la paix, tout en laissant des infrastructures utiles aux communautés d'accueil.

La réunion ministérielle sur le maintien de la paix des Nations Unies, de cette année, prévue au Ghana en décembre, offrira de nouvelles occasions de renforcer le maintien de la paix en générant des promesses qui répondent aux besoins de l'ONU, qu'il s'agisse de capacités spécialisées ou de mesures nouvelles ou élargies en matière de renforcement des capacités et de formation, et en dotant les partenariats de compétences dans des domaines clefs, y compris celui de l'environnement.

Compte tenu des liens de plus en plus étroits entre les changements climatiques et la paix et la sécurité, ainsi que des changements de plus grande ampleur qui se produisent dans la dynamique des conflits dans les régions où nous travaillons, nous devons continuer de nous adapter aux changements climatiques. Ensemble, nous pouvons construire un avenir où l'action que nous menons en matière de prévention des conflits et de rétablissement, de maintien et de consolidation de la paix renforcera notre détermination à lutter contre la crise climatique et en tirera parti.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lacroix de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Santos Calderón.

M. Santos Calderón (*parle en anglais*) : C'est un honneur de revenir au Conseil de sécurité. Je remercie la Mission permanente des Émirats arabes unis de son invitation.

Je voudrais commencer par une anecdote. Le jour où j'allais prêter serment en tant que Président de la Colombie, je me suis rendu dans la Sierra Nevada, l'une des chaînes de montagnes les plus belles et les plus riches en biodiversité au monde, et lieu de naissance de notre représentante permanente, pour demander la permission à nos frères aînés, les Kogui et les Arhuaco, des peuples autochtones qui y vivent et qui sont connus pour être les meilleurs garants de la civilisation préhispanique.

Ils m'ont donné leur bénédiction, avec un bâton et une tâche :

« Faites la paix avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie–Armée populaire (FARC-EP), mais faites aussi la paix avec la nature. La paix entre les humains ne sera pas possible si vous ne faites pas également la paix avec Mère Nature », m'ont-ils prévenu.

Et ils m'ont demandé de revenir lorsque j'aurais accompli ma mission. Comme le Conseil le sait très bien, au bout de six ans de négociations, nous avons mis fin à 50 ans de guerre avec les FARC-EP, et cette guérilla n'existe plus.

Je saisis l'occasion qui m'est donnée pour exprimer ma profonde reconnaissance au Conseil pour le soutien considérable qu'il a apporté de longues années durant au processus de paix colombien. Ce soutien reste déterminant et montre que lorsque le Conseil est uni, il peut apporter une contribution majeure à la paix et à la sécurité dans le monde.

L'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, l'accord de paix colombien, est inédit à bien des égards. Il comprend un chapitre sur les questions de genre et un chapitre ethnique, et les victimes et leurs droits ont été placés au centre des négociations. En outre, la nature étant également une victime, la protection de l'environnement figure dans toutes les sections de l'accord. Réparer la nature est d'ailleurs l'une des sanctions spécifiques mentionnées pour les principaux responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

L'accord n'ayant pas été effectivement mis en œuvre, la violence et la déforestation ont augmenté dans certaines zones dont les FARC-EP se sont retirées. Mais, dans de nombreux endroits, des ex-combattants et des communautés se sont unis pour préserver nos forêts et nos cours d'eau et pour promouvoir l'écotourisme, offrant un bon exemple de réconciliation non seulement entre les humains, mais aussi entre les humains et la nature.

En 2018, quelques mois avant de quitter mes fonctions, je suis retourné dans la Sierra Nevada pour rendre le bâton. Et, comme preuve que j'avais accompli ma mission, j'ai présenté trois offrandes aux chefs des Kogui et des Arhuaco : une copie de l'accord de paix, des informations sur nos politiques environnementales très ambitieuses et le texte des objectifs de développement durable, adoptés dans ce bâtiment en 2015 et dans la définition desquels la Colombie a joué un grand rôle.

À ma grande surprise, ils m'ont dit de garder le bâton parce que ma mission n'était pas terminée. Ils ont affirmé que la dimension la plus importante manquait dans les objectifs de développement durable, à savoir la dimension spirituelle, qui signifie que les humains doivent accepter et comprendre que la vie est la nature ; que les fleuves, les océans et les arbres sont tous vivants, ont tous des droits et doivent être traités sur un pied d'égalité. Et ils ont raison.

Je suis revenu hier du Vatican, où le pape François avait invité 30 lauréats du prix Nobel de la paix à la première Rencontre mondiale sur la fraternité humaine. Dans notre déclaration, nous avons appelé à établir une fraternité environnementale et à faire la paix avec la nature, car « tout est lié ». Le Conseil doit faire sien cet appel.

Nous avons trop longtemps ignoré la nature et son rôle crucial dans la survie de l'humanité et de la planète. La science est désormais claire : si nous voulons inverser les effets déstabilisateurs des changements climatiques, nous devons stabiliser notre relation avec la nature. La perte de biodiversité et les changements climatiques ne peuvent être dissociés. Dans des pays tels que le mien, la préservation des forêts s'avère plus efficace et aussi importante que la réduction des émissions provenant des combustibles fossiles.

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra cette année à Doubaï, est de la plus haute importance car nous ne pouvons pas continuer à reporter des décisions essentielles à la survie de l'humanité.

Une grande réussite de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28) serait d'établir un lien explicite entre la Convention sur la diversité biologique et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de définir des mesures et des engagements communs en vertu de ces deux conventions. Mieux encore, nous pourrions les fusionner en une seule convention. Je sais que dans les circonstances actuelles, c'est un idéal inaccessible. Mais l'important est qu'elles soient appliquées de manière conjuguée pour consacrer et financer de manière adéquate la protection de la nature afin que celle-ci joue son rôle en tant qu'élément fondamental au règlement de nos crises climatique et de la biodiversité et que condition nécessaire à l'instauration et au maintien de la paix.

Je suis membre des Sages, le groupe indépendant de dirigeants fondé par Nelson Mandela, dont l'ancien Président était Kofi Annan et dont le Vice-Président est aujourd'hui Ban Ki-moon. Les Sages sont unis dans leur engagement en faveur de la paix, des droits humains, de la justice et d'une planète durable. Notre mission est d'appeler les dirigeants mondiaux à agir et prendre des mesures pour faire face aux menaces existentielles qui pèsent sur l'humanité : la crise climatique, les pandémies et les armes nucléaires, auxquelles s'ajoute désormais l'intelligence artificielle, qui doit être réglementée de toute urgence.

Nous craignons que les gens ne perdent confiance dans le système multilatéral. L'aggravation des divisions continue de compromettre la capacité du Conseil de s'acquitter de sa tâche principale. À cet égard, je salue la sage décision prise par les Émirats arabes unis, en leur qualité d'organisateur de la COP 28, d'inscrire le climat et la paix et la sécurité à l'ordre du jour. Même si certains membres du Conseil voudraient traiter les changements climatiques et la sécurité comme des questions séparées, dans le monde réel, les conséquences des changements climatiques et des conflits convergent très clairement.

Les changements climatiques exacerbent les menaces qui pèsent sur la sécurité humaine et les guerres abîment la nature et l'environnement de multiples façons, qu'il s'agisse de la destruction de barrages – il suffit de penser à l'Ukraine – ou d'attaques contre des oléoducs et des terres agricoles qui assurent la subsistance des communautés rurales. Il n'y a qu'à regarder mon pays. Même si les conflits et les déplacements liés aux changements climatiques ont des effets disproportionnés sur les femmes, celles-ci font preuve d'un grand dynamisme dans la recherche de solutions, qu'il s'agisse de régler les différends concernant l'eau au Yémen ou de résister à la criminalité environnementale en Colombie.

Le Conseil doit se mobiliser et jouer son rôle pour relever le défi sans précédent de l'insécurité climatique, en collaboration avec d'autres entités des Nations Unies et d'autres institutions internationales pour parvenir à des solutions durables et justes.

Le Conseil pourrait contribuer grandement à intégrer plus efficacement les questions liées au climat aux opérations des Nations Unies sur le terrain, en s'appuyant sur les travaux du Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité. Cela suppose notamment de déployer davantage de conseillers en matière de climat et de sécurité au sein des missions de maintien de la paix et d'incorporer les prévisions climatiques aux outils de prévention de

l'Organisation afin d'anticiper et d'atténuer les risques dans les contextes fragiles.

Il ne peut y avoir de paix sans développement durable, et il ne peut y avoir de développement durable sans paix. C'est aussi simple que cela. La paix ne peut être maintenue que si les forêts, les sols et les rivières dont dépendent les communautés sont protégés et gérés de manière durable.

En amont de la COP 28, la communauté internationale doit aider les plus vulnérables à accroître leur résilience. Pour ce faire, il faut avant tout que les pays développés tiennent leurs promesses en matière de financement de l'action climatique, notamment en doublant le financement des mesures d'adaptation d'ici à 2025, et que les institutions multilatérales augmentent considérablement leurs capacités financières.

Nous avons besoin de mesures politiques audacieuses. Nous devons redoubler d'efforts non seulement en matière d'atténuation et d'adaptation, mais aussi pour trouver des solutions favorables à la nature, notamment en conservant les forêts à haute intégrité, les tourbières, les récifs coralliens et les autres écosystèmes qui fournissent à l'humanité de l'air pur et de l'eau propre.

Je voudrais terminer en appelant les membres du Conseil à faire preuve d'unité, à engager un dialogue constructif et à coopérer, non seulement sur le climat et la paix et la sécurité, mais aussi sur l'ensemble des questions relevant du mandat du Conseil. Nous sommes à un moment de l'histoire où le monde risque de se diviser en blocs qui se disputent le pouvoir et la suprématie, au lieu de coopérer pour faire face aux défis sans précédent et aux menaces existentielles auxquels nous sommes tous confrontés. Nous devons nous unir et coopérer, sans quoi nous périrons.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Santos Calderón de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Kadry.

M^{me} Kadry (*parle en anglais*) : Je remercie la Mission permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies d'avoir eu l'amabilité de m'inviter ici aujourd'hui et de me donner l'occasion de parler au Conseil de sécurité des changements climatiques et la paix et la sécurité et de ce que cela représente pour la région arabe.

Tout au long de l'histoire, la région arabe a été une terre où se sont succédé de grandes civilisations et où se sont opérées des contributions et des percées majeures

pour le progrès de l'humanité. Elle abrite aujourd'hui l'une des populations les plus jeunes au monde, dont je dirais avec certitude qu'elle est aussi la plus résiliente, en dépit des défis et des difficultés qu'elle a rencontrés au cours des dernières décennies. C'est une région qui a connu, et qui connaît encore dans certaines zones, des conflits, une instabilité politique, des difficultés économiques, un endettement croissant, une marge de manœuvre budgétaire de plus en plus réduite et des phénomènes climatiques toujours plus graves, rendant de plus en plus difficile l'accès des populations à une vie décente et les obligeant à utiliser tous les moyens et outils existants pour s'adapter et survivre.

Je crains que, si nous ne prenons pas la mesure de la crise climatique, ma génération et les générations suivantes soient confrontées à une insécurité et à des dangers croissants en raison du réchauffement climatique. Les preuves scientifiques des effets des changements climatiques dans la région sont claires et solides, et nous ne sommes en aucun cas sur un pied d'égalité avec les forces de la nature. Je saisis cette occasion pour appeler l'attention du Conseil sur trois questions qui revêtent une importance particulière pour la région arabe dans le contexte des changements climatiques et la paix et la sécurité.

Premièrement, dans bon nombre de pays de la région, le contrat social repose sur la fourniture à des prix abordables de biens, de produits de base et de services essentiels, et il est arrivé à maintes reprises que la hausse des prix entraîne des troubles sociaux et soit source d'instabilité. Il convient de garder à l'esprit que, dans un contexte où les changements climatiques déstabilisent les systèmes alimentaires, terrestres et hydriques, la perspective de satisfaire les besoins en nourriture, en eau et en énergie est compromise, ce qui peut constituer un facteur de déstabilisation majeur, d'autant plus que la région fait partie de celles qui manquent le plus d'eau au monde et dépend fortement des importations de denrées alimentaires.

Deuxièmement, les conflits et la fragilité affaiblissent la gouvernance, provoquent des tensions politiques et endommagent le tissu social des sociétés. Ils détruisent également les infrastructures physiques et hydrauliques, les logements, ainsi que les établissements d'enseignement et de santé. Ils déstabilisent tout simplement l'ensemble des outils de résilience et entraînent les sociétés sur une voie très dangereuse et pleine d'incertitudes. En d'autres termes, les conflits multiplient les

risques et les défis et nous privent des outils nécessaires pour faire face à la crise climatique.

Troisièmement, il existe des forces et des processus mondiaux, y compris la transition énergétique, qui, s'ils ne sont pas conçus pour servir le développement humain ou apporter des avantages au développement local, risquent de renforcer les mêmes inégalités et de négliger les causes profondes des conflits et de la fragilité. J'invite le Conseil à réfléchir aux conséquences prévues et involontaires de la transition énergétique sur la région arabe et à ce que cela implique pour la pérennisation de la paix.

Que faut-il faire ? Je formulerai quatre recommandations. Je voudrais tout d'abord reprendre une idée centrale contenue dans le rapport de l'ancien Secrétaire général Boutros Boutros-Ghali intitulé « Agenda pour la paix », qui a façonné ma réflexion sur nombre de ces questions : la diplomatie préventive et le rétablissement, le maintien et la consolidation de la paix doivent s'attaquer aux causes les plus profondes des conflits. Le programme relatif au climat et la paix et la sécurité doit par conséquent être ancré dans la prévention, la résilience, l'atténuation des risques, la justice et l'équité. J'en viens maintenant à mes quatre recommandations.

Premièrement, ce sont les populations qui subissent de plein fouet les conséquences des conflits, de la crise climatique et des vides créés par des systèmes dysfonctionnels. Elles sont pourtant au cœur de l'adaptation, de la création et de l'innovation. J'invite le Conseil à repenser la manière dont les outils de paix et de sécurité peuvent favoriser les innovations des populations et renforcer leur résilience, en particulier celle des femmes et des jeunes.

Deuxièmement, des connaissances fondées sur des données probantes, opportunes et précises ont toujours été essentielles pour prendre des décisions et mener des interventions judicieuses. J'invite le Conseil à élargir l'éventail des recherches sur lesquelles il appuie ses décisions. L'un des moyens d'y parvenir est de tirer parti des réseaux, des chercheurs et des penseurs arabes locaux qui sont compétents, parlent la langue et sont en phase avec la culture afin de générer une compréhension par la base de la paix résiliente face aux changements climatiques. Un autre moyen consiste à exploiter les connaissances scientifiques novatrices et de pointe sur les systèmes alimentaires, terrestres et hydriques, qui sont au cœur du lien entre le climat et la sécurité, comme par exemple l'Observatoire de la sécurité climatique de l'Organisation du Système CGIAR, un outil d'aide à la décision qui aide les parties prenantes à comprendre comment le climat exacerbe les causes profondes des conflits, où cela se produit et qui

en pâtit, et ce que l'on peut faire pour atténuer le cercle vicieux du climat et des conflits.

Troisièmement, ces dernières années, une attention croissante a été accordée à ce programme au niveau de la région arabe. Le Président de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27) a notamment lancé l'initiative Réponses climatiques pour la pérennisation de la paix. Le Conseil arabe de l'eau et la Ligue des États arabes ont créé des mécanismes pour promouvoir ce programme au niveau régional. La présidence de la COP 28 consacre pour la première fois une journée thématique à l'aide d'urgence, au relèvement et à la résilience. Dans le cadre de mes fonctions, je contribue au programme mondial de l'Organisation du Système CGIAR sur la sécurité climatique, qui met l'accent sur le monde arabe, est basé au Caire et vise à produire sur le sujet des connaissances locales et propres à chaque situation. Il importe de tirer parti de ces processus régionaux pour jeter un pont entre l'échelon local et le Conseil.

Quatrièmement, le financement de l'action climatique doit profiter à ceux qui le méritent le plus. La question du financement de l'action climatique est vaste, mais je voudrais insister sur quelques points. Des réparations doivent être versées aux pays qui ont le moins contribué à ce problème afin de leur permettre de s'adapter et de faire face aux pertes et aux dommages. Nous avons besoin d'outils simplifiés de financement de l'action climatique qui soient adaptés aux pays en conflit et accessibles à ceux qui en ont le plus besoin et contribuent à l'adaptation aux changements climatiques, qui est une priorité absolue pour la région.

Je conclurai en mentionnant la pièce la plus importante du puzzle : la volonté politique. Cette volonté est la caractéristique même qui nous distingue en tant qu'êtres humains. Avec de la volonté, nous pouvons déplacer des montagnes, sinon, rien ne changera. J'ai conscience de la difficulté de la tâche à accomplir, mais j'exhorte le Conseil à innover et à élaborer de nouveaux outils multilatéraux qui seront à la hauteur du défi, afin que ma génération et celles qui suivront n'héritent pas de ces graves difficultés et problèmes.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Kadry de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre du changement climatique et de l'environnement des Émirats arabes unis.

Je tiens à remercier le Président Santos Calderón, le Secrétaire général adjoint Lacroix et M^{me} Kadry de leurs observations extrêmement utiles.

En 2007, le Conseil de sécurité s'est réuni pour la première fois pour débattre des implications potentielles des changements climatiques pour la paix et la sécurité internationales (voir S/PV.5663). Lors de cette séance, les intervenants avaient fait part de leurs inquiétudes quant à la possibilité que les risques climatiques, tels que la perte de ressources naturelles, l'élévation du niveau de la mer et les phénomènes météorologiques extrêmes, deviennent des catalyseurs de conflit. Toutefois, la corrélation entre les changements climatiques et les menaces contre la paix et la sécurité avait été remise en cause par certains, qui se demandaient si le Conseil de sécurité était le cadre approprié pour promouvoir et accélérer l'action climatique. Les grandes lignes du débat ont alors été posées et, bien que 16 ans se soient écoulés, ce débat n'a guère progressé aujourd'hui. Or, la menace des changements climatiques en tant que multiplicateur de risques n'est plus un scénario hypothétique. C'est une réalité vécue au quotidien dans diverses situations de conflit à travers le monde. Des études scientifiques ont mis en évidence la relation complexe entre vulnérabilité, changements climatiques et conflits armés, et la manière dont ces éléments peuvent générer un cycle destructeur.

En Somalie, par exemple, le groupe terroriste des Chabab exploite la sécheresse persistante dans la Corne de l'Afrique, en recrutant parmi les populations déplacées et en imposant des taxes aux agriculteurs et aux éleveurs désespérés. L'augmentation des effectifs et des ressources des Chabab qui en résulte se traduit de plus en plus par une capacité accrue à attaquer des cibles gouvernementales et internationales. Le mois dernier, nous avons pu voir les répercussions de cette dynamique, lorsque les membres de ce groupe ont tué 54 soldats de la paix ougandais de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie. En outre, le Moyen-Orient, où se trouvent 14 des 33 pays les plus touchés par le stress hydrique dans le monde, est de plus en plus en proie aux changements climatiques, qui aggravent les tensions à l'intérieur et à l'extérieur des frontières nationales. Par exemple, la vulnérabilité aiguë de l'Iraq aux changements climatiques et aux pénuries d'eau a entravé considérablement son relèvement postconflit en raison du risque d'augmentation des taux de déplacement et de la détérioration des moyens de subsistance agricoles, ainsi que de l'intensification des tensions dans les relations avec les pays voisins sur la question des ressources en eau. Au Soudan du Sud, les inondations persistantes ont exacerbé une crise humanitaire déjà grave, entravant

la capacité de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud à s'acquitter du mandat de protection des civils que lui a confié le Conseil de sécurité. Dans le même temps, les effets néfastes des changements climatiques ont attisé les tensions qui existaient déjà entre les communautés pastorales et agricoles, contribuant ainsi à l'éclatement de conflits violents.

Dans le cadre des conflits qui sévissent dans le monde entier, les changements climatiques ont aggravé l'épidémie de violences et d'inégalités fondées sur le genre, car les femmes et les filles sont exposées à des situations plus précaires lorsque les ressources naturelles et la production agricole sont menacées. Les ramifications des changements climatiques ne feront que gagner en intensité et en force au fil du temps, et leurs effets cumulés risquent d'avoir des conséquences en chaîne. Malgré ces réalités, la réponse du Conseil de sécurité est restée insuffisante pour deux raisons principales.

Premièrement, l'ampleur et la complexité sans égales des changements climatiques représentent un défi sans précédent pour la capacité de réaction de notre système multilatéral. Nous sommes confrontés à une crise mondiale où s'entremêlent une myriade de facteurs économiques, politiques, historiques et de sécurité, ce qui fait qu'il est extrêmement difficile de parvenir à un consensus international.

Deuxièmement, si les effets des changements climatiques sur la paix et la sécurité sont très variables et dépendent du contexte, ils ne doivent pas pour autant être négligés. Comme l'a démontré une étude récente du Joan B. Kroc Institute for International Peace Studies, notre incapacité à isoler et quantifier facilement les effets des changements climatiques ne doit pas nous empêcher de reconnaître et de traiter le problème plus général, à savoir que les changements climatiques et les conflits se renforcent mutuellement. À l'avenir, il sera essentiel que le système multilatéral, et notamment le Conseil de sécurité, s'adapte au caractère systémique et dispersé et à l'évolution lente des changements climatiques. Bien que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques constitue le principal mécanisme international intergouvernemental de négociation de l'action à mener, à l'échelle mondiale, face aux changements climatiques, elle n'a jamais eu vocation à être le seul mécanisme à jouer ce rôle. Il est clair que la riposte face aux changements climatiques exige de faire appel aux compétences expertes d'autres instances, comme le démontrent les débats en cours sur le renforcement du rôle des institutions financières internationales dans l'action à

mener. Pour le Conseil de sécurité, cela implique d'adopter des approches innovantes pour mieux comprendre et traiter l'interaction entre les changements climatiques, la paix et la sécurité.

Le Conseil doit aborder les conflits sous l'angle du climat. Nous devons renforcer les capacités et les mandats des opérations de maintien de la paix concernées afin qu'elles intègrent les changements climatiques dans leurs stratégies d'atténuation des risques et d'adaptation, ainsi que dans leurs efforts de prévention et de règlement des conflits. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur les travaux du mécanisme de sécurité climatique, déployer des conseillers en sécurité climatique dans les missions des Nations Unies et faire davantage appel au Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité du Conseil de sécurité. Cette démarche doit également être complétée par la collecte systématique de données et l'établissement de rapports par le Secrétaire général sur toutes les situations concernées. Enfin, nous devons éviter toute polarisation dans le cadre de l'examen de la question par le Conseil.

Les enjeux sont trop élevés, et par conséquent, nous ne pouvons pas vilipender ou ne pas prendre au sérieux ceux qui ont des préoccupations légitimes quant à la compétence du Conseil. Nous devons créer des occasions d'entendre et de dialoguer avec les représentants locaux des communautés qui se trouvent en première ligne de ce combat, en particulier les femmes et les jeunes, ainsi qu'avec les organisations régionales qui mènent des initiatives liées au climat, afin de leur permettre de proposer des solutions adaptées à leurs contextes. Cela permettrait non seulement d'enrichir l'action du Conseil en incluant des nuances locales et des approches fondées sur le genre dans les débats sur les changements climatiques et les conflits, mais aussi de renforcer sa collaboration avec différentes parties prenantes et d'élaborer des solutions durables.

Au sein d'instances différentes mais complémentaires, nous devons promouvoir des solutions globales pour relever ce défi multidimensionnel. À la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 28), qui se tiendra à Doubaï dans le courant de l'année, et qui sera présidée par les Émirats arabes unis, nous prévoyons d'instaurer une journée de l'aide, du relèvement et de la paix. Ce sera la première fois qu'une telle journée sera organisée dans le cadre d'une COP, et son objectif est de mettre en évidence la corrélation entre changements climatiques, paix et sécurité et de proposer des solutions concrètes pour prévenir et éliminer le fardeau que les

changements climatiques font peser sur la stabilité. Nous proposons donc un programme ambitieux pour la COP 28, compte tenu de l'absence de financement accessible, abordable et suffisant de l'action climatique, notamment pour les pays et les populations en proie à des crises humanitaires et de sécurité. Certains de ces pays reçoivent 80 fois moins par habitant que d'autres pays en développement qui reçoivent déjà des financements insuffisants.

Il est fort possible que le Conseil ne se soit pas penché suffisamment sur la question du lien entre changements climatiques, paix et sécurité. Mais si nous choisissons de la négliger dans nos débats, nous risquons de mettre en péril la possibilité d'instaurer une paix et une sécurité à long terme pour les populations du monde entier. Le moment est venu de faire toute la lumière sur l'interaction entre ces phénomènes et de mieux la comprendre, et de déterminer le rôle que la communauté internationale peut jouer et la manière dont nous pouvons collaborer pour bâtir des sociétés plus prospères, plus pacifiques et plus résilientes face aux changements climatiques.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères du Gabon.

M. Immongault (Gabon) : Je félicite les Émirats arabes unis pour l'initiative de cet important débat. Je remercie le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix ainsi que l'ancien Président de la Colombie et lauréat du prix Nobel de la paix, Juan Manuel Santos Calderón, pour leurs exposés édifians. C'est aussi avec un grand intérêt que j'ai suivi l'intervention fort enrichissante de M^{me} Salma Kadry.

Porter le débat sur les changements climatiques au Conseil de sécurité souligne une fois de plus l'importance cruciale de considérer le lien entre le climat et la sécurité, ainsi que la nécessité d'agir face à leurs conséquences sur la paix et la sécurité internationales. C'est de notre responsabilité.

En effet, au-delà de sa dimension environnementale, la crise climatique qui prévaut aujourd'hui est une menace évidente à la stabilité de plusieurs régions dans le monde, notamment sur le continent africain où l'on dénombre 17 des 20 pays les plus affectés par les dérèglements climatiques et dont la majorité fait face à des défis sécuritaires inextricables. Cette réalité est l'un des moteurs du plaidoyer du Gabon pour la reconnaissance du lien entre la vulnérabilité climatique et la sécurité.

En dépit de sa contribution marginale au réchauffement global, l'Afrique est particulièrement vulnérable face aux effets croissants, sévères et irréversibles des phénomènes météorologiques extrêmes, qui affectent indubitablement les modes de fonctionnement des populations locales, amoindrissent les moyens de subsistance, provoquent les déplacements internes massifs et, par conséquent, exacerbent les tensions communautaires.

De manière indéniable, les contraintes liées à l'accès à l'eau, à la sécheresse, à la désertification, aux inondations récurrentes sont autant de fléaux qui fragilisent le tissu économique et social des régions de la Corne de l'Afrique et du Sahel et impactent la cohésion des communautés autant qu'elles modifient leur habitat naturel. Elles favorisent ainsi la recrudescence des violences et des conflits armés, notamment dans les pays en situation de conflit ou post-conflit, en raison des capacités très limitées des systèmes politiques, des institutions et de leur faiblesse à s'adapter aux défis socioéconomiques.

Par ailleurs, les multiples impacts des changements climatiques réduisent les capacités des populations à mettre en place des stratégies de survie et de résilience aux chocs climatiques et alimentent les circuits d'activités illicites. Le rapport conjoint du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et le mécanisme de sécurité climatique de 2022 a si justement identifié l'augmentation du crime organisé et les activités des groupes armés, la piraterie maritime, ainsi que la menace croissante sur la forêt tropicale du bassin du Congo-Ogoué comme les principaux impacts des changements climatiques sur la paix et la sécurité dans la sous-région.

D'ici à 2050, l'Afrique pourrait enregistrer plusieurs millions de migrants climatiques internes, en raison des dérèglements climatiques et de ses effets néfastes. Ces mouvements de masse vont de pair avec la déstabilisation, l'amplification des tensions, des crises et des conflits dans les régions affectées. Le risque que ces déplacements de population créent des tensions susceptibles de se muer en conflits transfrontaliers est fort malheureusement réel. Le rétrécissement du lac Tchad, par exemple, alimente les conflits et les migrations dans la région, les éleveurs et les pêcheurs s'affrontant régulièrement autour des ressources qui s'y trouvent. Aussi me paraît-il judicieux d'intégrer le risque climatique dans la modélisation des conflits, en matière de prévention ou de règlement durable. La mobilité climatique exige donc du soutien et de la planification, ainsi que le renforcement des capacités

des communautés locales afin qu'elles puissent s'adapter aux changements induits.

Les multiples défis politiques, sécuritaires, socio-économiques et environnementaux auxquelles l'humanité est aujourd'hui confrontée sont de plus en plus complexes, interdépendants et interconnectés. Cette interdépendance nécessite donc une action efficace et urgente qui pourrait commencer par l'élargissement du débat sur les changements climatiques, au-delà de la sphère environnementale. Le nexus climat et sécurité doit donc être systématisé dans toutes les stratégies géopolitiques de paix et de sécurité internationales.

Le dernier rapport de synthèse du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, publié le 20 mars, confirme la gravité de la menace climatique et indique que le réchauffement climatique ne montre aucun signe de ralentissement. Pour faire face à ce défi, il est donc urgent d'en prendre conscience pour protéger les populations et les territoires, construire la résilience face aux dérèglements climatiques, développer des économies décarbonées, renforcer les mesures d'atténuation et d'adaptation, pour prévenir et gérer les conflits climato-sécuritaires, en vue de soutenir les processus de maintien et de consolidation de la paix.

Pour y parvenir, il est impératif d'instaurer un dialogue sur la base d'une approche holistique et inclusive, en renforçant la coopération et le partenariat sur la sécurité climatique entre les organisations sous-régionales, régionales et l'ONU, à l'exemple de la coopération trilatérale qui existe entre le BRENUAC, la CEEAC et le mécanisme de sécurité climatique. Il nous faut aussi tirer profit des stratégies existantes et des meilleures pratiques aux niveaux national, régional et international. Cependant, apporter des réponses climatiques pertinentes implique aussi un financement climatique prévisible, adéquat, sur la base du principe de responsabilité commune mais différenciée, afin de développer des stratégies d'adaptation et d'atténuation et des mesures de renforcement de la résilience des communautés locales. À cet effet, les institutions financières internationales et les bailleurs de fonds ont un rôle prépondérant à jouer.

C'est le sens de la participation du Président de la République gabonaise, Chef de l'État, S. E. Ali Bongo Ondimba, au sommet de Paris, les 22 et 23 juin, sur le nouveau pacte financier de l'action climatique. Cette dynamique d'action sera certainement aussi un des enjeux de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, organisée du 30 novembre au 12 décembre à

Doubaï sous la présidence des Émirats arabes unis, dont je salue ici l'engagement.

Je voudrais, pour conclure, réitérer l'engagement constant du Gabon et la volonté manifeste du Président de la République gabonaise, Chef de l'État, S. E. Ali Bongo Ondimba, dans la lutte contre les changements climatiques. La lutte contre les changements climatiques est beaucoup plus qu'une question de développement durable. C'est une question de survie pour les populations qui sont affectées, une question dont dépendent la paix et la sécurité de nombreux peuples dans le monde. La responsabilité est collective. Nous devons agir et conjuguer nos efforts sans plus attendre, de façon coordonnée, car l'inaction nous sera fatale à tous et irréversible pour la sécurité et la survie des générations présentes et futures.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre de l'environnement, de la science, de la technologie et de l'innovation du Ghana.

M. Afriyie (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie les Émirats arabes unis d'avoir organisé le débat de haut niveau d'aujourd'hui sur les changements climatiques et la paix et la sécurité.

Nous nous félicitons des exposés de S. E. M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, et de S. E. M. Juan Manuel Santos Calderón, ancien Président de la Colombie, lauréat du prix Nobel de la paix et membre du groupe des Sages. Nous remercions également M^{me} Salma Kadry, experte des questions relatives au climat et à la paix et la sécurité, de l'éclairage supplémentaire qu'elle a apporté.

En tant que membre du Groupe des Amis du climat et de la sécurité, nous nous associons à la déclaration qui sera faite par la représentante de l'Allemagne au nom du Groupe.

Les changements climatiques constituent une menace existentielle pour l'humanité. Ils alimentent et exacerbent les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales dans plusieurs régions du monde, notamment au Sahel. Le lien étroit entre les changements climatiques et la paix et la sécurité internationales ne peut plus être nié, ni même passé sous silence, car l'incidence négative des changements climatiques sur la stabilité des pays se manifeste par des conflits, le terrorisme et l'extrémisme violent, ainsi que par la réduction de la présence de l'État, voire son éviction.

En Afrique, par exemple, de la région du lac Tchad à celle du Sahel en passant par d'autres régions du

continent, nous sommes témoins de l'effet multiplicateur des changements climatiques sur la paix et la sécurité, notamment l'insécurité alimentaire et hydrique, ainsi que les déplacements causés par le climat. S'agissant de la région du lac Tchad, le lac s'est contracté d'environ 90 % par rapport à sa superficie de 1960, en raison de la sécheresse dans cette région, et ce rétrécissement entraîne des incidents violents entre agriculteurs et éleveurs de bétail. Les groupes terroristes exploitent la perte des moyens de subsistance et l'affaiblissement de la résilience des populations qui en résultent pour recruter et radicaliser des personnes vulnérables dans les communautés touchées, afin d'évincer les pouvoirs publics.

Face à la menace écologique sans précédent et de plus en plus grave qui pèse sur la stabilité des régions, et aux conséquences socioéconomiques et politiques qui en découlent, nous devons utiliser les outils internationaux et régionaux disponibles. Je pense notamment à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et à la Stratégie et au Plan d'action de l'Union africaine relatifs aux changements climatiques et au développement résilient (2022-2032) pour inverser les changements climatiques et leurs conséquences sur la sécurité. La vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Charm el-Cheikh, a réaffirmé la réalité de la menace climatique en reconnaissant que non seulement elle exacerbe les causes et les effets des conflits, mais qu'elle nuit également à la capacité des communautés et des institutions d'aider à rétablir et à consolider la paix dans des contextes précis. À cet égard, il est pertinent que nous cherchions à nous accorder sur l'idée que les risques climatiques, le cas échéant, doivent être pris en compte dans nos efforts de règlement des conflits. C'est dans ce contexte que je tiens à mettre l'accent sur les points ci-après, que nous jugeons essentiels dans la lutte contre les changements climatiques et leurs répercussions sur la paix et la sécurité mondiales.

Premièrement, les risques de sécurité sans précédent qui sont associés aux changements climatiques confortent notre conviction que le Conseil de sécurité, en tant qu'organe principal chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, a un rôle à jouer et devrait continuer de réserver une partie de son temps à examiner la question et à concourir aux efforts déployés pour y remédier.

Deuxièmement, le Conseil de sécurité peut mieux intégrer les changements climatiques dans son action pour la paix en encourageant les missions politiques spéciales

à systématiquement tenir compte de la dimension climatique dans les activités de médiation et les négociations de paix. Il sera également essentiel de renforcer les capacités des missions de maintien de la paix des Nations Unies pour leur donner les moyens d'évaluer en continu les risques liés au climat et les possibilités offertes à l'échelle du système en matière de processus d'alerte rapide et de planification et autres mesures de prévention. L'inclusion de références au climat dans les mandats d'un certain nombre d'opérations de paix, notamment celui du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, est un exemple qui mérite d'être encouragé et reproduit dans d'autres missions, où le problème se pose, au moment du renouvellement des mandats. Les conclusions des évaluations des risques effectuées par l'ONU devraient par ailleurs être exploitées afin de donner plus de poids à l'action des missions en matière de pérennisation de la paix.

Il importe également de continuer à tirer parti du travail du Groupe des Amis du climat et de la sécurité et du mécanisme de sécurité climatique pour traiter de la question. En tant que pays qui fournit des contingents aux opérations de paix des Nations Unies, le Ghana encourage l'ONU et les partenaires donateurs, y compris le Conseil, à soutenir les opérations de paix qui ont recours à des outils novateurs pour réduire leur empreinte carbone dans les zones gravement touchées par les changements climatiques.

Troisièmement, nous pouvons consolider encore les progrès obtenus face au problème en encourageant l'examen des questions de vulnérabilité climatique dans les rapports du Secrétaire général. Cela donnerait de la visibilité à des mesures novatrices et vigoureuses qui pourraient ainsi plus facilement être adoptées afin de permettre aux missions des Nations Unies de s'adapter et de réagir efficacement aux circonstances climatiques.

Quatrièmement, il reste crucial de disposer d'un financement adéquat pour contrer les risques de sécurité liés au climat. Nous soulignons l'importance d'un dialogue constant avec des organes de l'ONU comme la Commission de consolidation de la paix, et nous nous félicitons que, depuis 2017, le Fonds pour la consolidation de la paix finance des projets s'occupant de sécurité climatique dans des pays inscrits à l'ordre du jour du Conseil. Les rapports indiquent que le retour sur investissement dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques se situe entre 2 et 10 dollars pour chaque dollar investi. À cet égard, l'appui multilatéral et bilatéral pour financer les activités climatiques, y compris le renforcement de la résilience et les évaluations des risques, est essentiel.

Nous notons et saluons l'engagement et l'aspiration des pays développés à mobiliser ensemble 100 milliards de dollars par an pour le financement de l'action climatique entre 2020 et 2025, et nous les encourageons à faire encore davantage.

Cinquièmement, il est capital d'approfondir la coopération entre l'ONU et les mécanismes régionaux et sous-régionaux dans la croisade contre les changements climatiques et l'insécurité. Nous appelons donc au renforcement des capacités des acteurs régionaux et nationaux pour améliorer leurs systèmes d'alerte rapide et leurs moyens en matière d'analyse de données, critiques pour la prévention à l'échelle régionale. À cet égard, nous prenons note de l'appui international fourni au centre opérationnel africain des systèmes d'alerte et d'action rapides multidangers pour la réduction des risques de catastrophe et à la stratégie climatique régionale de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, pour ne citer que quelques exemples. La mise à profit des partenariats avec ce genre de dispositifs régionaux renforcera la résilience et favorisera des réponses efficaces aux risques de sécurité liés au climat.

Enfin, au titre de la réponse opposée à la problématique du climat et de la sécurité, nous ne devons pas oublier d'inclure les femmes, les filles et les jeunes dans des politiques ciblées qui tiennent dûment compte du rôle important de ces groupes dans le renforcement de la résilience climatique.

En conclusion, le Ghana estime que les risques de sécurité liés au climat sont manifestes et requièrent une sérieuse mobilisation sur le plan national, régional et, bien sûr, international afin d'améliorer la résilience et de préserver le bien-être de nos sociétés.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre de l'administration de l'État et du service public du Mozambique.

M^{me} Comoane (Mozambique) (*parle en portugais ; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Le Mozambique vous remercie, Madame la Présidente, de l'invitation à ce débat important sur le lien entre climat, paix et sécurité. Ce domaine thématique est une priorité pour le Mozambique dans le cadre de son mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité. Au nom de S. E. M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique, j'adresse nos salutations aux membres du Conseil de sécurité et à tous les représentants des États et des organisations participant au présent débat public de haut niveau, organisé sous la présidence des Émirats

arabes unis. Nous profitons également de l'occasion pour féliciter les pays nouvellement élus au Conseil pour la période 2024–2025.

Le débat d'aujourd'hui est une occasion importante pour le Conseil de sécurité et l'ensemble du système des Nations Unies de réaffirmer leur engagement et de montrer qu'ils sont solidaires de toutes les victimes des effets néfastes des phénomènes extrêmes associés aux changements climatiques. En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, le Mozambique plaide pour un multilatéralisme interventionniste sur toutes les questions thématiques susceptibles de contribuer à la promotion du bien-être de l'humanité. Cela concerne notamment le programme mondial visant à lutter contre les changements climatiques et à atténuer leurs effets, en particulier au vu du lien de plus en plus incontournable entre le climat et la paix et la sécurité internationales.

Dans le contexte actuel, les changements climatiques, avec le terrorisme mondial, sont une menace et un fléau sous toutes les latitudes et longitudes de la planète Terre. Aucun pays n'est à l'abri de ce mal, et aucun n'est capable à lui seul de combattre les changements climatiques et d'atténuer leurs effets. C'est pourquoi il est si pertinent de renforcer la coopération internationale sur la question. En outre, ainsi qu'il a été confirmé, la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes s'accroît à un rythme catastrophique, créant pour les gouvernements des problèmes qui les obligent à systématiser leurs approches de la gestion des risques de catastrophe. À titre d'exemple, plusieurs pays sont en proie à des sécheresses prolongées en raison de l'irrégularité des précipitations. Cette situation engendre une insécurité alimentaire et une dégradation de la qualité de vie des populations en raison de la destruction des infrastructures essentielles, au gré des inondations et des cyclones.

La fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes, à savoir les sécheresses, les inondations et les cyclones, entraînent d'importants déplacements de population des zones à risque vers les zones considérées comme sûres, ce qui soumet à une forte pression les ressources déjà limitées dont les zones d'accueil disposent pour assurer leur subsistance. Ces facteurs tendent à contribuer au déclenchement de conflits ou à leur multiplication.

Le Mozambique en est un exemple. Notre pays subit de manière cyclique les effets néfastes des changements climatiques, avec le passage en 2019 des cyclones Idai et Kenneth, qui ont fait près de 500 000 déplacés dans les provinces de Sofala, Zambézia, Manica, Tete, Nampula

et Cabo Delgado et, plus récemment, du cyclone tropical Freddy, qui a ravagé la région centrale du Mozambique et touché environ 1,3 million de personnes.

Il ne fait aucun doute que les changements climatiques ont des répercussions préjudiciables sur le projet de construction de la paix et de la sécurité internationales, si l'on considère leurs incidences négatives et le rôle qu'il jouent dans le déclenchement de conflits motivés à la fois par la nécessité de contrôler des territoires et par la rareté des ressources naturelles.

En tant que Membres de l'ONU, nous sommes appelés à renouveler et à renforcer notre engagement collectif, notamment en mobilisant toujours davantage les acteurs non étatiques, ainsi que le secteur privé et les organisations de la société civile dans chacun de nos pays, dans le but de développer un sentiment de responsabilité et de promouvoir le partage d'expériences, ainsi que d'informations et de stratégies, en vue de faire face ensemble aux effets dévastateurs des changements climatiques et à leurs répercussions négatives sur la paix et la sécurité internationales.

À cet égard, il convient de noter que les changements climatiques ont des effets considérables sur les opérations de soutien à la paix, étant donné que dans de nombreux contextes géographiques, la réalisation des objectifs fixés dans les mandats des missions de maintien de la paix a été fortement entravée par des phénomènes météorologiques défavorables. Ce fut le cas récemment en République démocratique du Congo, où d'intenses précipitations ont perturbé la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, et en Syrie, où un séisme suivi de fortes pluies a entravé les opérations humanitaires de l'ONU dans ce pays.

De même, les missions de maintien de la paix des Nations Unies sont aux prises avec l'augmentation du nombre de groupes armés, dont certains sont des groupes terroristes. Ces groupes exploitent les vulnérabilités induites par les changements climatiques, notamment les pénuries de ressources alimentaires et hydriques, ainsi que la modification de la répartition et de la densité des populations, pour s'installer dans des zones semi-abandonnées et élaborer des stratégies de recrutement axées sur la promesse de fournir des ressources de plus en plus rares. Ces événements sont intrinsèquement associés à l'exploitation de vulnérabilités préexistantes, avec un accent particulier sur les infrastructures critiques pour l'agriculture, les transports et l'assainissement de base.

S'il est vrai que les changements climatiques sont un phénomène mondial, il est également établi que leurs effets et leur incidence ne sont pas ressentis avec la même intensité d'un pays à l'autre. Sans pour autant omettre d'autres régions, les pays africains, en raison de leur situation socioéconomique, sont les plus touchés et sont en proie à des répercussions catastrophiques sur l'économie, la sécurité alimentaire et le réseau d'infrastructures et de services essentiels. Les modifications et redéfinitions du cycle hydrologique et la détérioration de la qualité de l'eau sous l'effet de températures plus élevées et de débits plus faibles sont des facteurs qui, conjugués aux conflits armés, contribuent à exposer la population africaine, en particulier les femmes et les enfants, à une situation de vulnérabilité croissante.

Cette triste et inévitable réalité touche également mon pays, le Mozambique, en raison de sa position géographique à la fois côtière et tropicale. C'est l'un des pays qui est touché de manière cyclique par des phénomènes climatologiques extrêmes, entraînant des pertes en vies humaines et animales, la destruction d'infrastructures publiques et privées, entre autres conséquences, comme ce fut le cas récemment avec le passage du cyclone Freddy en février, ainsi que nous l'avons déjà mentionné.

Compte tenu de sa vulnérabilité géographique et de son sens de la responsabilité partagée, le Mozambique a fait preuve d'initiative dans la recherche de solutions collectives, ce qui s'est traduit par l'adoption et l'application d'importants instruments de gouvernance liés à la lutte contre les changements climatiques, ainsi que par une participation active à toutes les conférences sur le climat organisées par l'ONU, l'Union africaine et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La mise en place, dans la ville de Nacala, dans le nord du Mozambique, du Centre pour les opérations humanitaires et d'urgence de la SADC témoigne de l'importance que notre pays accorde à la problématique de la gestion des risques de catastrophes résultant d'épisodes météorologiques violents.

Je conclurai en exprimant à nouveau la gratitude du Mozambique pour l'inscription de la question du lien entre le climat et la paix et la sécurité à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, ce qui démontre notre attachement et notre engagement collectifs à l'égard du lien entre les changements climatiques et la paix et la sécurité dans le monde.

La Présidente (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole à l'Envoyé spécial du Président des États-Unis d'Amérique pour le climat.

M. Kerry (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier, comme d'autres, le Secrétaire général adjoint Lacroix et mon ami, S. E. le Président Santos Calderón. Je remercie également M^{me} Salma Kadry d'avoir posé le cadre de cette importante discussion. Et je tiens à vous remercier, Madame la Présidente, du leadership dont les Émirats arabes unis font preuve en convoquant cette séance véritablement cruciale consacrée aux implications de la crise climatique sur la sécurité.

Je retiens tout particulièrement les observations de la représentante du Mozambique, qui a parfaitement décrit l'injustice des effets des changements climatiques et mis en avant l'une des menaces qui résulteront de la crise à laquelle nous sommes tous et toutes confrontés en raison de la répartition inéquitable des incidences et des causes de ces changements. Je reviendrai sur ce point dans un instant.

J'aimerais tout d'abord rappeler à tout le monde qu'il n'est désormais plus à démontrer que la crise climatique constitue l'une des principales menaces pour la sécurité, non seulement pour le monde développé, mais pour la planète tout entière, et même pour la vie sur la planète. Il s'agit d'une crise qui, aujourd'hui déjà, coûte aux pays des milliards de dollars chaque année, une somme que nous ne dépensons même pas à des fins de prévention, mais simplement pour réparer les dégâts. Et surtout, elle coûte au monde des millions de vies. Il s'agit d'une menace réelle contre les moyens de subsistance et la paix de toutes les populations de la planète.

Nous voyons de nos yeux, et sur la base des observations qui affluent désormais en nombres plus importants et à un rythme plus rapide que ce qu'avaient prévu les chercheurs, qu'en vérité, il n'y a guère de sécurité face aux conséquences les plus graves de cette crise des températures extrêmes. Des millions de personnes meurent chaque année désormais à cause de la chaleur extrême.

Nous constatons les effets de la propagation des maladies et des invasions d'insectes qui vivent plus longtemps et s'attaquent aux arbres et aux forêts des pays qui en dépendent plus que jamais, entraînant des pertes de nourriture. Nous sommes témoins du chaos engendré par les migrations de masse, qui sont loin d'avoir atteint les niveaux qui sont prédits si la biodestruction qui a lieu à l'échelle mondiale se poursuit. Je ne pense pas qu'il y ait un seul pays qui ait aujourd'hui un mode de vie durable, et cela n'est pas nécessairement dû aux choix que les pays ont eux-mêmes faits, mais à certains processus qui leur sont imposés par l'économie mondiale.

Il n'y a pas de recherche de solutions de paix pour les 7 millions de personnes qui meurent chaque année dans le monde des effets de la pollution générée par les gaz à effet de serre. Je pense que nous devrions appeler un chat un chat et parler plus souvent de pollution, car c'est ce dont il s'agit. Si rien n'est fait, le coût des destructions dues à la crise climatique augmentera, et ses effets s'étendront davantage. On a raison de dire que le monde que nous avons connu l'année dernière sera meilleur que celui que nous allons connaître cette année ou dans un avenir proche, à moins que nous ne nous attaquions plus efficacement à la crise elle-même.

Le coût rivalisera avec celui de nombreuses guerres, même celles qui sont menées aujourd'hui. Comme nous l'a dit la Ministre du Mozambique, l'année dernière, deux cyclones ont frappé une zone géographique allant du Mozambique à Vanuatu. Aux États-Unis, des tornades intenses ont semé la mort et la destruction. Rien qu'aux États-Unis, trois tempêtes qui se sont abattues sur le pays il y a quelques années ont causé des dégâts s'élevant à quelque 265 milliards de dollars. Pourtant, nous réussissons à ne pas trouver les 100 milliards de dollars dont nous avons besoin. Mais cette année, nous trouverons ces 100 milliards de dollars. Cette année, nous aurons les 100 milliards de dollars. Mais pensons au temps que cela a pris. De toute évidence, nous avons eu un président qui a, hélas, retiré notre pays de l'Accord de Paris et qui nous a fait reculer pendant les quatre années de son mandat en n'inscrivant aucun crédit au budget consacré à cette question.

Aujourd'hui, la Corne de l'Afrique connaît les pires sécheresses jamais enregistrées, qui entraînent de mauvaises récoltes et des pénuries alimentaires rendant difficile le maintien de la paix, comme nous l'a dit le Secrétaire général adjoint. En octobre dernier, les soldats de la paix des Nations Unies au Soudan du Sud ont dû faire face à certaines des pires inondations que la région ait jamais connues, qui ont aggravé une période de conflit déjà terrible. Toutes les personnes qui étaient à New York la semaine dernière ont été confrontées à la malheureuse expérience de la mauvaise qualité de l'air, alors que nous avons tous inhalé de la fumée et que nous avons littéralement pu goûter aux effets des incendies au Canada, alimentés en grande partie par la sécheresse et la chaleur. Je ne dis pas que ces phénomènes sont exclusivement dus à la sécheresse et à la chaleur, mais il est certain que ces dernières les alimentent très fortement.

Il n'y a pas de débat à avoir. Il n'y a pas de place pour des atermoiements. De combien de questions

inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité peut-on dire cela ? Les données scientifiques à cet égard ne laissent aucune place au débat. La crise s'aggrave. Elle compromet notre paix et notre sécurité collectives. Sans une action concertée de la part du Conseil et de chaque entité gouvernementale qui traite de ces questions, les répercussions de la crise sur le monde vont s'aggraver et continueront à menacer plus gravement notre paix, nos vies et notre sécurité, chaque jour et chaque année qui passeront sans que nous fassions ce que nous savons devoir faire.

En outre, il ne faut pas sous-estimer la mesure dans laquelle les sécheresses, les inondations et les incendies que nous connaissons entraînent des perturbations économiques, sociales, politiques et environnementales massives et le déplacement d'êtres humains dans le monde entier, ce qui, à sa manière, sème le chaos. Personne dans cette salle ne peut nier la façon dont la politique de certains pays a changé de façon spectaculaire, et pas pour le mieux, en raison des mouvements de population, des conflits auxquels nous sommes confrontés et des perturbations de nos économies. L'année dernière, au Pakistan, 30 millions de personnes ont été déplacées du fait d'un seul événement. Ainsi, si rien n'est fait, l'instabilité engendrée par le dérèglement climatique ne fera que croître, et les phénomènes climatiques mettront de plus en plus à l'épreuve nos soldats de la paix et les armées de nos pays.

Il y a quelques années, les plus hautes instances de notre armée, les chefs d'état-major interarmées, sont arrivées à la conclusion que la crise climatique est un multiplicateur de menace. Toutes les autres forces à l'origine des guerres ou des conflits sont exacerbées par leurs effets. C'est pourquoi nous saluons l'inclusion de la question de la paix et la sécurité dans les travaux de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28), qui a été annoncée dans cette salle par la Présidente du Conseil en sa qualité de Ministre du changement climatique et de l'environnement des Émirats arabes unis. Il est évident que si nous voulons régler ce problème, le Conseil de sécurité et l'ONU devront intensifier leurs efforts et se faire entendre encore plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent.

Nous comprenons parfaitement la frustration du Secrétaire général face à notre inaction, qu'il ne cesse de nous rappeler. Nous devons nous engager à fournir des ressources à l'initiative « Alertes précoces pour tous » du Secrétaire général, et nous devons veiller à ce que cette

dernière tienne compte des besoins des personnes les plus vulnérables. Nous devons intégrer ces menaces dans le Nouvel Agenda pour la paix et repenser la façon dont le système des Nations Unies lui-même peut répondre au mieux aux effets croissants de cette crise sur la sécurité mondiale.

Plus précisément, nous devons veiller à ce que les efforts de prévention des conflits et de médiation déployés par les missions de maintien de la paix des Nations Unies partout dans le monde tiennent compte de la crise climatique. Nous devons tous y contribuer. Je rappelle aux membres du Conseil qu'ici, aux États-Unis, après la promulgation de la loi sur la réduction de l'inflation, la loi la plus importante que nous ayons jamais adoptée et qui a déjà des effets remarquables sur les choix que nous posons, le Président Biden a lancé le Plan présidentiel d'urgence pour l'adaptation et la résilience, qui aide aujourd'hui un demi-milliard de personnes dans les pays en développement à s'adapter à la crise climatique et à gérer ses effets d'ici à 2030.

Plusieurs orateurs et oratrices ont indiqué que dans environ six mois, nombre d'entre nous se réuniront à Doubaï pour participer à la COP28. Nous devons déjà obligatoirement obtenir trois résultats. Le premier consiste à relever le défi de l'adaptation. Un rapport sur l'adaptation sera distribué. Deuxièmement, nous réglerons la question des pertes et préjudices, dont nous avons réussi à modifier la dynamique, mais pas complètement, à Charm el-Cheikh. Troisièmement, un bilan mondial sera dressé, qui sera une évaluation sans concession de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Personne n'en sera particulièrement satisfait. Mais ce bilan devra également être plus que cela : il devra montrer quelle est la feuille de route pour l'avenir. C'est le meilleur bilan que nous puissions présenter au monde.

Nous devons nous assurer que nous tentons d'y parvenir. Nous devons répondre aux réalités auxquelles nous sommes confrontés. Et voici comment nous voyons la réalité : 48 pays d'Afrique subsaharienne sont responsables de 0,55 % de l'ensemble des émissions. Le défi auquel nous sommes confrontés ne provient donc pas d'une menace extérieure. Il ne s'agit pas d'un pays qui cherche à s'emparer de nouveaux pans de territoire. Il ne s'agit pas de politique, ni même de la volonté de domination d'un dirigeant autoritaire ou d'un autre. Le défi auquel nous sommes confrontés, c'est nous. C'est nous tous. C'est la façon dont nous choisissons de chauffer nos maisons, d'éclairer nos usines, de faire rouler nos véhicules. C'est la combustion ininterrompue de combustibles

fossiles qui est à l'origine du problème. La question est donc de savoir si oui ou non nous allons, tous autant que nous sommes, agir et prendre des mesures suffisamment fortes pour remédier à la situation.

Quarante-huit pays sont responsables de 0,55 % de l'ensemble des émissions. Vingt pays sont responsables de 76 % de l'ensemble des émissions. Nous avons tous pris l'engagement, à Paris, à Glasgow et à Charm el-Cheikh, de nous engager progressivement sur la voie permettant de limiter le réchauffement à 1,5°C, mais nous ne le faisons pas tous.

Je ne suis pas là pour pointer du doigt qui que ce soit. Tous nos pays doivent travailler ensemble. Nous disposons de technologies, nous avons la capacité d'agir et nous avons de grandes universités et d'excellents laboratoires. Nous pouvons faire davantage pour nous rassembler et faire face à cette crise ensemble. En fin de compte, il n'y a qu'un seul moyen de nous sauver de nous-mêmes : atteindre l'objectif que les scientifiques ont fixé en matière de réduction des émissions. Et même si nous parvenons à réduire à zéro nos émissions nettes d'ici à 2050, nous devrons encore extraire de l'atmosphère environ 1 600 milliards de tonnes de dioxyde de carbone. Pour y parvenir, nous devons prendre des mesures de captage du carbone.

L'objectif que nous devons atteindre est très clair : nous devons cesser d'autoriser la construction intensive de nouvelles centrales à charbon. Si elle se poursuit, nous ne pourrions capturer aucune émission. Et nous devons mettre en commun les financements, qui se chiffrent en milliers de milliards. Il me plaît d'indiquer que la semaine prochaine, à Paris, à l'initiative du Président Macron, aura lieu le sommet pour un nouveau pacte financier mondial où, je l'espère, nous développerons des idées de financement mixte et définirons les modalités dont nous avons besoin pour atteindre cet objectif.

Compte tenu de ce que nous savons de cette crise, aucun pays ne doit créer de nouvelles sources de pollution, d'où qu'elles viennent. Nous devons donc renouveler notre engagement en faveur des objectifs du Programme 2030, mais pas seulement, car si nous n'en faisons pas assez d'ici à 2030, nous ne pourrions pas réduire à zéro nos émissions nettes d'ici à 2050. Cet objectif sera inatteignable. Il ne sera pas possible de limiter le réchauffement à 1,5°C. Cela deviendra impossible. Nous sommes dans une décennie décisive et nous devons intensifier nos efforts en améliorant la planification et en formulant de véritables solutions pour 2050. C'est ce que nous devons faire pour garantir la

sécurité de nos citoyens et, objectif ambitieux, pour assurer la sécurité de toute la planète.

J'insiste sur un constat : le temps des discours est manifestement révolu. Nous disposons des outils et des technologies nécessaires pour réduire nos émissions de 45 % d'ici à 2030, mais certains d'entre nous ne les utilisent pas. Nous pouvons éviter les pires effets de la crise climatique, comme l'a déclaré le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat en 2018 dans l'avertissement qu'il nous a adressé, mais l'heure tourne et le temps presse.

Il ne s'agit pas de renforcer les capacités, mais de tenir les promesses que nous avons faites. Nous avons fait des promesses à Paris, nous avons fait des promesses à Glasgow, nous avons réitéré ces promesses à Charm el-Cheikh, et nous ne pouvons pas nous contenter d'aller à Doubaï pour les réitérer une fois de plus.

Tous les membres du Conseil de sécurité, qu'ils soient permanents ou non, doivent redoubler d'ambition et faire le nécessaire pour gagner ce combat. Il y va de nos intérêts de sécurité à tous, répartis équitablement entre nous, et ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrions réparer la planète et défendre toutes les nations contre l'une des plus grandes menaces que le monde ait jamais connues. Nous pouvons encore gagner ce combat, et j'espère que le Conseil de sécurité se verra offrir de nombreuses occasions au cours des prochains mois pour y contribuer.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Secrétaire d'État au Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse.

M^{me} Leu (Suisse) : La menace la plus systémique pour l'humanité est le changement climatique, comme l'a dit le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Dans un monde qui se réchauffe, la sécurité climatique et la paix durable sont inséparables. C'est pourquoi la Suisse a fait de la sécurité climatique une priorité au Conseil de sécurité.

Je remercie donc les Émirats arabes unis d'avoir organisé ce débat important et pour la poursuite de leur engagement par la présidence de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 28).

Les travaux au niveau du Conseil de sécurité et la mise en œuvre de l'Accord de Paris sont complémentaires pour traiter de ces défis immenses. Le Président Santos Calderón, le Secrétaire général adjoint Lacroix

ainsi que M^{me} Kadry, que je remercie pour leurs témoignages, l'ont illustré de façon claire : les changements climatiques alimentent les risques de conflit. Reconnaître le lien indéniable entre les changements climatiques et la sécurité est ainsi impératif. C'est aussi pourquoi la Suisse soutient la déclaration du Groupe des Amis du climat et de la sécurité.

Aux tensions et conflits dans le monde s'ajoutent les changements climatiques, la perte de la biodiversité et la pollution. Beaucoup l'ont senti ici même à New York la semaine passée. C'est une triple crise planétaire. Chaleur et sécheresse, tempêtes et inondations déstabilisent de nombreuses régions du monde. Le cercle vicieux de tensions, de fragilité et de conflits est souvent renforcé par les changements climatiques. Prenons le cas du Sahel, comme l'a souligné M^{me} Diouf, représentante de la société civile, devant le Conseil le mois passé (voir S/PV.9322). Ou encore le Soudan du Sud, où des inondations persistantes empêchent la mission mandatée par le Conseil d'accomplir pleinement ses tâches de protection des civils.

L'impact des changements climatiques est sans précédent. Notre réponse doit donc être innovante.

Premièrement, nous devons mettre la science et les nouvelles technologies au service de la prévention des conflits. Par exemple, l'Initiative sur les systèmes d'alerte précoce aux risques climatiques, dont l'Organisation météorologique mondiale est un partenaire clef, met en œuvre des systèmes d'alerte précoce. Elle déclenche l'action rapide en amont d'événements extrêmes dans les pays vulnérables et représente donc une contribution concrète pour prévenir des conflits. Un autre exemple est la matrice de suivi des déplacements de l'Organisation internationale pour les migrations qui analyse les données des populations déplacées.

Intégrer l'expertise scientifique et diplomatique est une approche stratégique de la Suisse. Ces dernières années, nous avons ainsi créé un pôle d'expertise à Genève sur les effets des changements climatiques sur la sécurité humaine dont bénéficie tout le système des Nations Unies.

Deuxièmement, nos efforts collectifs pour bâtir et consolider la paix doivent également intégrer les liens entre les changements climatiques et la sécurité. Le Fonds pour la consolidation de la paix de l'ONU, que la Suisse soutient, confirme ce besoin. Les leçons à retenir concernent notamment le financement climatique dans les pays fragiles. Celui-ci doit refléter les priorités locales,

renforcer le pouvoir économique des femmes et valoriser l'expertise des jeunes générations.

Troisièmement, les mandats des opérations de maintien de la paix doivent être sensibles aux risques climatiques. La réalité sur le terrain a déjà poussé certaines missions à réagir. Les conseillers climatiques et environnementaux sont clefs pour soutenir les missions dans l'intégration et la mitigation des risques climatiques dans leur travail.

Le mécanisme de sécurité climatique, initiative conjointe de différents acteurs et programmes onusiens, permet à l'Organisation des Nations Unies d'aborder ces risques plus systématiquement. Je tiens ici à souligner le rôle du Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité, que nous coprésidons avec votre pays, Madame la Présidente, et le Mozambique. En compagnie également de Malte, nous avons lancé en mars une série de mesures concrètes sur climat, paix et sécurité au sein du Conseil. Nous invitons d'autres membres à se joindre à nos efforts.

La sécurité climatique est une des bases de la stabilité. Nous devons ancrer l'action climatique non seulement dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, mais également dans le Nouvel Agenda pour la paix.

L'inaction n'est pas une option. C'est pourquoi le Conseil se doit d'agir sur les rouages complexes qui relient le climat, la paix et la sécurité. Il s'agit de la seule façon de remplir son mandat, à savoir maintenir la paix et la sécurité internationales.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier les intervenants de leurs commentaires et de leurs observations sur ce sujet important.

En tant qu'acteur responsable qui a toujours pratiqué le multilatéralisme et appuyé le programme de développement durable, le Brésil agira en toutes circonstances de façon constructive et cohérente, en promouvant l'adoption de solutions concertées pour remédier aux problèmes majeurs que doit affronter la communauté internationale. Les changements climatiques sont incontestablement l'un des plus grands défis auxquels l'humanité est confrontée. En l'absence d'une riposte efficace et cohérente, nous ne parviendrons pas à éliminer leurs causes profondes et leurs incidences néfastes sur nos sociétés.

En novembre dernier, pendant la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27), le Président élu Lula s'est engagé, au nom du

Brésil, à organiser la COP30 en 2025 dans la région de l'Amazonie brésilienne, ce qui témoigne de notre engagement ferme, renouvelé et redynamisé à lutter contre les changements climatiques. Nous remercions tous les pays du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes d'avoir soutenu et récemment approuvé cette initiative. Nous sommes honorés de la confiance accordée au Brésil et nous nous consacrerons en priorité à promouvoir une COP30 qui contribuera à sensiblement faire progresser le régime de lutte contre les changements climatiques.

Nous attendons également avec intérêt la COP28, qui se tiendra à Doubaï d'ici la fin de l'année. Nous espérons participer à un dialogue véritable sur les changements climatiques dans le cadre des structures officielles existantes du régime multilatéral de lutte contre les changements climatiques. Le bilan mondial qui sera dressé lors de la COP28 marquera un tournant dans nos efforts communs de lutte contre les changements climatiques. Il soulignera les avancées réalisées et identifiera les principales lacunes dans la mise en œuvre du régime, en particulier en ce qui concerne le financement de l'action climatique. Nous sommes convaincus que ce bilan mondial sera fondamental pour l'avenir du régime de lutte contre les changements climatiques et pour la réussite de la COP30, qui aura lieu dans deux ans.

La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et l'Accord de Paris sont les instances les mieux placées pour discuter de la riposte mondiale aux changements climatiques. Nous estimons qu'un débat thématique et transversal sur ce sujet dans le contexte du Conseil de sécurité n'est ni productif ni efficace. Il pose un problème très sérieux et potentiellement insoluble quant au fait que le Conseil empiète sur des thèmes généralement traités par la CCNUCC et le pilier Développement de l'ONU. Le Conseil de sécurité, dans l'exercice de ses fonctions, peut et doit apporter une contribution en appuyant les efforts des pays hôtes sur le terrain, à leur demande, afin de renforcer la résilience locale et les capacités. Cela ne signifie pas pour autant que le Conseil a, ou doit avoir, un mandat permanent de lutte contre les changements climatiques.

N'oublions pas que, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), notre organe multilatéral chargé de la science relative aux changements climatiques, l'influence du climat sur les conflits est jugée « relativement faible » par rapport à d'autres facteurs socioéconomiques. Le GIEC souligne également que la vulnérabilité face aux changements climatiques est plus marquée dans les régions touchées

par la pauvreté, des problèmes de gouvernance et des difficultés d'accès aux services de base et aux ressources, et que les problèmes de développement qui génèrent une forte vulnérabilité sont la conséquence d'iniquités historiques telles que le colonialisme.

Non seulement le Conseil de sécurité n'a pas la légitimité requise pour lutter contre les changements climatiques de manière cohérente, globale et constructive, mais il n'est pas non plus doté des moyens nécessaires pour le faire. La CCNUCC et le pilier Développement de l'ONU disposent déjà des outils et des mécanismes appropriés pour aborder les problèmes sous-jacents en matière de développement et pour réduire la vulnérabilité aux changements climatiques dans les contextes fragiles. Il convient de rappeler que nous nous sommes engagés à lutter contre les causes profondes des changements climatiques, notamment en effectuant une transition vers des systèmes énergétiques à faibles émissions. Pour lutter efficacement contre les changements climatiques, nous devons tous commencer par réduire la consommation de combustibles fossiles. Tout au long de notre histoire, les émissions de carbone ont eu lieu principalement dans les pays développés, pas dans les zones de conflit. Le Conseil ne dispose pas des outils nécessaires, par exemple, pour traiter la question fondamentale du financement de l'action climatique et des moyens de mise en œuvre de nos efforts collectifs d'atténuation et d'adaptation.

Selon le premier rapport d'évaluation des besoins de la CCNUCC, le montant nécessaire pour répondre aux besoins et aux priorités des pays en développement en matière de lutte contre les changements climatiques atteindra entre 5 800 et 11 500 milliards de dollars d'ici à 2030. Si les changements climatiques sont réellement une priorité pour ces pays, il faut réaliser des avancées concrètes et véritables dans les enceintes compétentes à cet égard. Il est urgent de fournir et de mobiliser des ressources nouvelles, prévisibles, supplémentaires et adéquates en faveur des pays en développement.

Le régime multilatéral de lutte contre les changements climatiques, fondé sur la CCNUCC, le Protocole de Kyoto et l'Accord de Paris repose déjà, pour de bonnes raisons, sur plusieurs principes qui garantissent l'équilibre, la transparence et l'inclusivité, ainsi que des décisions prises par consensus entre tous les pays parties à la Convention. Rien n'est plus éloigné de la réalité du Conseil de sécurité, un organe dont le fonctionnement et la structure sont fondamentalement différents. La suggestion faite au Conseil d'améliorer sa transparence et son inclusivité en dialoguant activement avec les pays non

membres et un large éventail de parties prenantes sur la thématique du climat et de la paix et de la sécurité, si elle part d'une bonne intention, ne règlera pas le problème. Le Conseil de sécurité doit d'urgence être réformé en profondeur, précisément parce qu'il est déséquilibré, opaque et non inclusif. Des changements cosmétiques et superficiels apportés au gré des circonstances ne transformeront pas le Conseil de sécurité en un organe inclusif. En outre, les vues des pays en développement, qui sont les plus touchés par les effets néfastes du réchauffement climatique, ne sont pas suffisamment représentées. Le GIEC indique par exemple que les pays d'Amérique latine et des Caraïbes seront potentiellement parmi les plus touchés par les changements climatiques. Malgré cela, notre région est largement sous-représentée au Conseil.

Pour terminer, l'ajout de la question des changements climatiques ne fait que surcharger les mandats des missions autorisées par le Conseil, dans un scénario où nombre d'entre elles sont déjà fortement sous pression alors que leurs rôles multidimensionnels sont mis à rude épreuve. Le traitement de cette question dans les instances appropriées et, surtout, le respect des engagements financiers pris dans le cadre de l'Accord de Paris, pourraient sans aucun doute avoir des effets plus tangibles sur le terrain.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous sommes reconnaissants aux Émirats arabes unis d'avoir appelé l'attention du Conseil sur cette question aujourd'hui. Je remercie également le Secrétaire général adjoint Lacroix, l'ancien Président Santos Calderón et M^{me} Kadry des exposés importants qu'ils nous ont présentés.

Des progrès ont été accomplis depuis que le Royaume-Uni a organisé pour la première fois, en 2007, un débat du Conseil consacré à la question de la sécurité climatique (voir S/PV.5663). Cependant, alors que les effets des changements climatiques sont de plus en plus pris en compte dans nos travaux sur les conflits et la paix et la sécurité, les effets physiques et les risques en cascade des changements climatiques se font de plus en plus sentir dans le monde entier et exacerbent les fragilités préexistantes. Le lien avec la paix et la sécurité internationales est évident et a été décrit avec force détails aujourd'hui par les ministres venus d'Afrique et du Moyen-Orient, deux régions qui sont au centre de la majorité des travaux du Conseil. Nous avons besoin d'une action mondiale urgente et coordonnée pour faire face à ces menaces. Je tiens à mettre en évidence trois questions prioritaires pour le Royaume-Uni.

Premièrement, il convient d'accroître et d'améliorer l'accès au financement pour les pays les plus touchés par les changements climatiques, comme l'a souligné avec force M. Kerry tout à l'heure. Nous nous employons à réformer le système financier international et à accroître les financements publics et privés en faveur de la résilience climatique et de la paix durable, y compris pour les pays inscrits à l'ordre du jour du Conseil. Grâce à la mutualisation des risques régionaux mise en place par le Royaume-Uni, 1 milliard de dollars de risques ont été transférés d'Afrique, et la Somalie a reçu cette année un premier versement au titre de l'assurance contre la sécheresse. Nous tiendrons en juillet, au Royaume-Uni et ici à New York, des manifestations sur le financement de l'action climatique, y compris pour les pays ayant des besoins humanitaires, afin de contribuer aux travaux consacrés à ce thème à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Deuxièmement, nous devons veiller à ce que les facteurs de conflit soient pris en compte dans les interventions climatiques. Les mesures d'adaptation aux changements climatiques tenant compte des risques de conflit doivent faire partie de la solution pour les pays déstabilisés. Les femmes, les filles et les acteurs locaux doivent être véritablement intégrés dans les systèmes formels et les négociations.

Enfin, la réduction des risques liés au climat et aux conflits et les interventions rapides doivent être prises en compte dans les programmes humanitaires, de consolidation de la paix et de développement, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et à l'initiative du Secrétaire général « Alertes précoces pour tous ». Il est essentiel de réduire les risques et les conséquences des catastrophes pour continuer de progresser sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier l'objectif n° 13, sur le climat, et l'objectif n° 16, sur les conflits.

Le système des Nations Unies est bien placé pour coordonner les efforts déployés sur le front climatique et en faveur du développement, de la consolidation de la paix et de la sécurité. Comme d'autres l'ont dit, les conseillers pour le climat et la paix et la sécurité dans les missions des Nations Unies jouent un rôle important. Le Conseil pourrait faire davantage pour les soutenir en aidant à mettre en place des mesures plus cohérentes et plus intégrées en matière de stabilisation, de consolidation de la paix et de développement résilient face aux changements climatiques dans l'ensemble des activités de l'ONU.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine vous souhaite la bienvenue au Conseil de sécurité, Madame la Présidente, pour présider notre séance d'aujourd'hui. Nous remercions également de leurs exposés le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix, S. E. M. Juan Manuel Santos Calderón et M^{me} Salma Kadry.

Les défis posés par les changements climatiques à la vie humaine et au développement de tous les pays se font sentir de manière de plus en plus marquée. Il est d'autant plus urgent et impératif que la communauté internationale s'unisse et œuvre de concert pour lutter contre les changements climatiques. La Chine appuie les efforts déployés par la communauté internationale dans un certain nombre de domaines, en privilégiant la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en tant que principale instance de délibération sur les questions climatiques, en adhérant aux principes de responsabilités communes mais différenciées, d'équité et de capacités respectives, en renforçant la coordination des politiques, en intensifiant le soutien aux pays en développement en termes de financement, de technologie et de renforcement des capacités, en mettant en œuvre pleinement et efficacement la Convention-cadre et l'Accord de Paris sur le climat, et en continuant d'accomplir des progrès en matière de gouvernance climatique à l'échelle mondiale. La Chine appuie le rôle important joué par l'ONU dans la lutte contre les changements climatiques, et apporte son plein soutien aux Émirats arabes unis, qui accueilleront la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28). Nous sommes convaincus que la prochaine COP28 produira des résultats positifs majeurs sous la présidence du Sultan Al Jaber.

Les liens entre le climat et la sécurité ont été examinés au cours de nombreuses séances du Conseil. Il est clair que les avis restent partagés et que des discussions plus approfondies s'imposent. D'une part, dans les pays en développement qui ne sont pas résilients face aux changements climatiques, nous observons une incidence élevée de phénomènes météorologiques extrêmes et de catastrophes naturelles qui réduisent à néant les progrès réalisés en matière de développement, exacerbent les pénuries de ressources et déclenchent des affrontements intercommunautaires et interethniques. D'autre part, si l'on se place dans une perspective plus large, le rapport entre les changements climatiques et les risques pour la sécurité est très complexe, et le lien précis entre ces deux éléments n'est pas encore totalement compris.

Tout comme il n'est pas scientifique de nier l'existence d'une relation entre le climat et la sécurité, j'ose affirmer qu'il est tout aussi peu scientifique de faire des généralisations sur les effets des changements climatiques sur la sécurité en sortant la question de son contexte. Ce qui importe ici, c'est de faire ce qu'il faut en adoptant la bonne approche. Cela étant, nous sommes d'avis que le Conseil de sécurité doit analyser la dynamique entre le climat et la sécurité en replaçant la question dans son contexte, tout en tenant compte de son propre mandat, des ordres du jour existants, des ressources et des moyens dont il dispose, ainsi que de la situation de chaque pays. Nous devons nous concentrer sur les problèmes, recenser les causes profondes des risques pour la sécurité et mettre au point des solutions pratiques qui fonctionnent réellement.

Les récentes inondations survenues en Haïti ont exacerbé les problèmes humanitaires préexistants du pays. Il existe un lien avec le climat, mais les problèmes sous-jacents d'Haïti, en particulier la violence en bande organisée et la corruption politique, n'ont pas changé. L'Iraq est aux prises avec des problèmes écologiques tels que la pénurie d'eau, la sécheresse et la désertification. Bien que ces problèmes soient évidemment liés aux changements climatiques, le principal défi de l'Iraq est de faire face aux conséquences désastreuses de l'invasion étrangère. Des années de guerre et d'hostilités, y compris l'utilisation par des forces extérieures de munitions à l'uranium appauvri, ont entraîné une dégradation irrémédiable des écosystèmes irakiens, et les restes explosifs de guerre ont rendu inutilisables de vastes étendues de terre. Si nous nous contentons d'intégrer la perspective des changements climatiques dans les travaux du Conseil tout en faisant abstraction des problèmes sous-jacents, nous ne trouverons pas de bonnes solutions et n'obtiendrons pas les résultats escomptés.

Il convient par ailleurs de se demander pourquoi les conséquences socioéconomiques des phénomènes climatiques extrêmes sont différentes en Amérique du Nord et dans les îles du Pacifique. Ce n'est un secret pour personne qu'il existe de grandes disparités entre les capacités des pays de faire face aux changements climatiques. Derrière ces disparités se cachent des écarts considérables de niveaux de développement entre ces pays. C'est pourquoi la manière la plus concluante d'empêcher les changements climatiques de devenir un risque pour la sécurité est d'adopter une approche fondée sur le développement. Cela signifie qu'il faut aider les pays en développement à réduire les écarts de développement et à renforcer leur résilience et leur capacité de réaction face aux changements climatiques. À cet égard, le Conseil de

sécurité ne doit pas devenir un salon où l'on parle pour ne rien dire et où l'on ne s'intéresse qu'au politiquement correct. Il doit garder les pieds sur terre, guidé par son mandat, et déployer des efforts sérieux pour aider concrètement les pays en développement à faire face aux risques de sécurité.

Premièrement, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris sont les instruments internationaux les plus importants qui orientent les efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques. Le consensus de base énoncé dans la Convention est que les pays développés ont une responsabilité historique à assumer en ce qui concerne les changements climatiques à l'échelle mondiale. Il va de soi qu'ils doivent prendre l'initiative de réduire considérablement les émissions pour parvenir plus rapidement à zéro émission nette voire à un bilan carbone négatif. Hélas, depuis l'année dernière, on assiste à un revirement des politiques énergétiques de certains pays développés. Leur consommation d'énergie fossile et leurs émissions de carbone ont augmenté, au lieu de diminuer. Il s'agit là d'une évolution déconcertante.

Le Conseil de sécurité doit jouer son rôle et suivre la situation de très près. Cela soulève également des questions : si les changements climatiques sont considérés comme une menace potentielle en matière de sécurité, les comportements négatifs et le rétropédalage s'agissant de respecter les obligations de réduction des émissions, y compris le retrait unilatéral de l'Accord de Paris, ne constituent-ils pas également une menace contre la paix et la sécurité internationales ? Le Conseil peut-il prendre des mesures coercitives en vertu de la Charte des Nations Unies pour rectifier ces actions négatives ? Ces questions appellent et méritent une réflexion approfondie.

Deuxièmement, le manque de financement est le plus grand goulot d'étranglement de la gouvernance climatique mondiale. Les pays développés ont d'énormes arriérés en matière de financement de l'action climatique. La carence annuelle de 100 milliards de dollars doit être comblée dès que possible et un nouvel objectif collectif chiffré doit être fixé pour la période après 2025. La vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue l'année dernière à Charm el-Cheikh, en Égypte, a créé le fonds pour les pertes et les préjudices. Les pays en développement attendent avec intérêt que ce fonds devienne rapidement opérationnel. Les organismes compétents des Nations Unies doivent faire leur part des efforts pour promouvoir la mise en service

du fonds, notamment en créant un mécanisme destiné à permettre le suivi de la mise en œuvre du financement de l'action climatique et à inciter les pays développés à faire en sorte que les engagements politiques se traduisent véritablement par des actions concrètes.

Pour que le Conseil puisse jouer son rôle, il doit également adopter une position ferme sur ces questions. Par ailleurs, le Conseil de sécurité doit s'approprier son rôle à cet égard par le biais d'actions concrètes. Dans un premier temps, le Conseil pourrait envisager d'habiliter ses missions principales et celles opérant dans les pays les plus touchés par les changements climatiques à recueillir des informations sur les sommes reçues chaque année par le pays hôte de la part des pays développés au titre du financement de l'action climatique, et à les communiquer de manière régulière au Conseil. Il va sans dire que les missions elles-mêmes doivent devenir des points de repère, voire des modèles en matière d'économie d'énergie et de réduction des émissions, en contribuant aux actions des pays hôtes en faveur du climat.

Troisièmement, nous devons rester vigilants face à l'écoprotectionnisme des pays développés. Sous prétexte de promouvoir leur propre transition énergétique, certains pays ont accordé des subventions considérables, à hauteur de centaines de milliards de dollars, à leurs industries manufacturières par le biais de divers projets de loi et initiatives administratives injustes, tout en imposant aux industries vertes d'autres pays des obstacles majeurs au commerce et en bloquant l'accès des pays en développement aux technologies vertes. Ces actes constituent une violation flagrante des règles de l'Organisation mondiale du commerce, dans la mesure où ils perturbent l'industrie verte et les chaînes d'approvisionnement mondiales, sapent les efforts déployés par les pays pour atteindre les objectifs de développement durable et vont à l'encontre des efforts collectifs déployés par la communauté internationale pour lutter contre les changements climatiques. Ils ont également mis en lumière la vacuité, la stérilité et l'hypocrisie des slogans grandiloquents de certains pays.

Si le Conseil veut faire son travail correctement, il doit s'opposer catégoriquement à ce type de comportement et de pratiques. L'écoprotectionnisme devient un véritable fardeau qui pèse sur les pays en développement et les maintient au bas de la chaîne de valeur mondiale.

Autre fardeau qui empêche les pays en développement de parvenir au développement et à la stabilité : les sanctions unilatérales illégales. De nombreux pays soumis à ces sanctions ont beaucoup de mal à accéder aux moyens de subsistance et de production les plus élémentaires, sans

parler d'améliorer leur capacité de faire face aux changements climatiques. Le Conseil doit écouter la voix des populations des pays concernés, prendre très au sérieux les risques climatiques et de sécurité posés par l'écoprotectionnisme et les sanctions unilatérales illégales, et avoir le courage de prendre des mesures ciblées pour faire respecter l'équité et la justice. Ces éléments illustrent la direction dans laquelle le Conseil devrait s'engager sur les questions liées aux changements climatiques.

L'environnement est le fondement de la survie et du développement de l'humanité. La Chine maintient sa vision du développement vert, qui se résume ainsi : « les eaux limpides et les montagnes boisées sont de véritables trésors », et reste fermement engagée sur la voie de la modernisation sur un modèle chinois, caractérisée par une coexistence harmonieuse entre les êtres humains et la nature. Au cours de la dernière décennie, la Chine a adopté une attitude responsable et concrétisé ses engagements en réduisant de 34,4 % ses émissions de dioxyde de carbone par unité de produit intérieur brut, en créant le plus grand marché de droits d'émission de carbone au monde et en menant énergiquement à bien des projets de reboisement et de contrôle de l'ensablement.

Nos réalisations s'agissant de l'amélioration écologique et de la protection de l'environnement ont impressionné le monde entier. La Chine joue un rôle actif dans la coopération Sud-Sud en matière de lutte contre les changements climatiques, en apportant son soutien et son aide à d'autres pays en développement, en particulier les petits États insulaires, les pays les moins avancés et les pays africains, afin qu'ils puissent mieux faire face aux changements climatiques. Nos efforts sont reconnus et salués par la majorité des pays en développement.

La Chine est prête à continuer à travailler avec toutes les parties pour promouvoir un système de gouvernance climatique mondiale juste et équitable fondé sur une coopération gagnant-gagnant, de sorte que nous puissions contribuer ensemble à une Terre propre et belle.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Nous remercions de leurs exposés M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Juan Manuel Santos Calderón, ancien Président de la Colombie, lauréat du prix Nobel de la paix et membre des Sages, et M^{me} Salma Kadry, experte des questions relatives au climat et à la paix et la sécurité à l'Organisation du Système CGIAR.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a conclu dans son dernier rapport

que les changements climatiques d'origine anthropique ont déjà une incidence sur de nombreux phénomènes météorologiques et climatiques, les rendant extrêmes dans toutes les régions du monde, avec sans aucun doute une gravité accrue dans les pays les plus pauvres et les plus vulnérables ou dans les pays en situation de conflit qui, paradoxalement, sont ceux qui ont le moins contribué aux changements climatiques.

La première fois que le Conseil de sécurité a débattu de cette question, c'était en 2007 (voir S/PV.5663), sans pour autant que nous soyons à ce jour parvenus à une compréhension commune. Nous avons toutefois pu explorer les scénarios susceptibles de tenir compte des effets néfastes des changements climatiques en tant que multiplicateurs de risques. Comme reconnu dans toutes les instances des Nations Unies et les déclarations internationales, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris constituent le principal mécanisme intergouvernemental de négociation de l'action à mener, à l'échelle mondiale, face aux changements climatiques, et fournissent des orientations pour une gestion globale en la matière.

Ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est d'examiner ce que le Conseil de sécurité peut faire pour que les changements climatiques ne deviennent pas un multiplicateur de risques de conflit dans les pays inscrits à son ordre du jour. Cela requiert une analyse objective qui ne fait pas double emploi avec l'architecture climatique mais la complète et y contribue, sans porter atteinte à son financement.

L'appropriation nationale est reconnue comme un principe directeur de la consolidation de la paix, et ce principe est aussi la pierre angulaire de l'Accord de Paris. En effet, le principal outil de l'Accord consiste à orienter les efforts communs en matière d'action climatique vers des contributions déterminées au niveau national. C'est pourquoi il est essentiel de renforcer les capacités nationales des pays en situation de conflit. À cet égard, la paix et la sécurité, ainsi qu'un état de droit revitalisé et des institutions solides, sont tous essentiels.

Le Secrétaire général a proposé quelques initiatives opportunes, telles que l'initiative « Alertes précoces pour tous », qui met l'accent sur l'adaptation aux changements climatiques, et l'Accélérateur d'innovation climatique du Fonds pour l'adaptation, qui permet aux pays les plus vulnérables de pouvoir soumettre des projets financièrement viables à des fonds multilatéraux. En outre, la création du fonds pour les pertes et les préjudices à la vingt-septième session de la Conférence des parties

à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a marqué une étape importante, qui a entériné le principe des responsabilités communes mais différenciées, et nous espérons qu'il sera opérationnel dès que possible.

À cet égard, un moyen efficace de relever les défis posés par les changements climatiques, en particulier dans les pays en proie à des conflits, consisterait à concrétiser l'engagement pris par les pays développés de mobiliser 100 milliards de dollars par an à partir de l'année 2020 et à distribuer ces fonds par l'entremise des mécanismes de financement de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de l'Accord de Paris, afin qu'ils soient mis à la disposition des pays en développement, notamment ceux qui remplissent les conditions requises pour bénéficier d'un accès prioritaire.

Les effets néfastes des changements climatiques entraînent des tensions sociales. Ils exacerbent et prolongent les risques de conflit et d'instabilité ou y contribuent. Dans les stratégies globales de prévention des conflits, il faut tenir compte des risques de sécurité liés au climat, qui doivent être considérés comme un élément important. Les conséquences des sécheresses ou inondations prolongées qui entraînent des déplacements de population, l'insécurité alimentaire et des urgences en matière de santé publique ont surtout un caractère humanitaire. Dans ce contexte, les missions politiques spéciales et les missions de paix doivent coopérer étroitement avec les bureaux de pays et les bureaux régionaux des Nations Unies, qui sont dotés d'un personnel spécialisé sur les questions relatives aux changements climatiques.

À cet égard, je relève l'exemple du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, qui a créé, l'année dernière, un groupe de travail régional sur les changements climatiques, l'environnement, la sécurité et le développement en Afrique de l'Ouest. En outre, nous saluons les initiatives régionales qui ont élaboré des feuilles de route spécifiques pour traiter de la question des changements climatiques et de la sécurité, comme l'Union africaine et le Forum des îles du Pacifique. Nous estimons que ces initiatives sont complémentaires et positives dans leurs contextes respectifs.

Compte tenu de cette situation, la seule solution est une action climatique conjointe. C'est pourquoi nous demandons instamment aux pays développés de montrer l'exemple en réduisant à zéro leurs émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2040. Dans le même ordre d'idées, l'Équateur est favorable à l'intégration générale

des risques liés au climat, en particulier en tenant compte des questions de genre, en tant que composante des stratégies de plus large portée de l'ONU en la matière.

Pour conclure, je réaffirme que l'Équateur soutient une approche pragmatique et constructive dans le cadre des efforts déployés pour approfondir l'analyse des liens entre le climat et la sécurité, comme l'ont indiqué les intervenants à la présente séance, en examinant les causes profondes des conflits au cas par cas, en vue de consolider la paix.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint Lacroix, le Président Santos Calderón et M^{me} Kadry de leurs exposés. Nous remercions les Émirats arabes unis des travaux préparatoires importants réalisés en vue de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 28), qui se tiendra à Doubaï.

Nous estimons que le débat sur les problèmes mondiaux auxquels l'humanité est confrontée en raison des changements climatiques est d'une importance fondamentale, en particulier pour les pays en développement. Cependant, nous considérons que nous n'insistons pas suffisamment sur l'importance des questions de développement durable dans le cadre de l'ensemble des mesures de prévention des conflits adoptées par l'ONU, et que nous nous contentons d'aborder les questions liées au climat séparément, sans tenir compte du contexte plus large.

La promotion de la croissance économique et du bien-être social, ainsi que la lutte contre les inégalités, sont des éléments indispensables pour bâtir des sociétés résilientes et capables de s'adapter efficacement aux défis climatiques. Le développement durable contribue sans aucun doute à éliminer les causes profondes des conflits.

Nous soulignons l'importance de la question du financement de la lutte contre les changements climatiques. Nous appelons l'attention du Conseil sur le fait que les pays développés sont passés maîtres dans l'art du catastrophisme en ce qui concerne la crise climatique. Il est facile de faire des déclarations populistes mais, curieusement, lorsque dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), on passe aux discussions de fond sur des mesures réelles, notamment le financement et le transfert de technologies, des mesures d'adaptation concrètes et l'alimentation d'un nouveau fonds pour les pertes et les préjudices, l'enthousiasme des pays donateurs disparaît. Au lieu d'inonder tous les processus et organes possibles

de ces idées populistes, nous exhortons les pays développés à commencer par s'acquitter des engagements qu'ils ont pris de fournir des ressources financières et de transférer des technologies aux pays en développement pour soutenir leurs efforts d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.

M. John Kerry a également évoqué la question du financement. C'est la mise en œuvre des décisions visant à alimenter le fonds pour les pertes et les préjudices prises à la COP28, et non les débats menés au sein du Conseil de sécurité, qui permettra de mesurer réellement la volonté de contribuer à la lutte contre les conséquences négatives des changements climatiques.

Il est vrai que dans certaines situations nationales et régionales, la question climatique peut être un facteur supplémentaire d'exacerbation d'une situation de conflit. Cependant, la Fédération de Russie a toujours soutenu que le débat sur les changements climatiques ne fait pas partie du mandat du Conseil de sécurité, et ne fait que détourner l'attention des principales causes, souvent socioéconomiques, des conflits.

Les points de vue de divers institutions et centres de recherche sont bien évidemment valables, mais nous doutons qu'ils disposent de l'expertise adéquate pour évaluer le lien entre le climat et la sécurité. L'existence d'un lien direct entre la question climatique et la sécurité n'est pas étayée par la science, comme cela a été confirmé par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Par ailleurs, nous souhaitons rappeler qu'il y a toujours eu des changements climatiques sur la planète Terre, que ce soit dans le sens d'une hausse ou d'une baisse des températures, avec souvent des conséquences négatives pour l'habitat.

La CCNUCC et l'Accord de Paris sont des mécanismes essentiels pour examiner les questions liées aux changements climatiques. Ils ont permis de rassembler les pays pour qu'ils s'attaquent collectivement à ce problème mondial. Il faut respecter la répartition des tâches au titre de la Charte des Nations Unies et éviter de faire double emploi avec ces instruments. Nous sommes convaincus que l'Assemblée générale, le Conseil économique et social, le système des Nations Unies pour le développement et, je le répète, la CCNUCC et l'Accord de Paris constituent des plateformes fiables pour relever les défis relatifs au développement durable et à l'environnement en général. La Fédération de Russie est prête à maintenir des échanges dynamiques avec tous les pays dans les cadres susmentionnés afin de lutter contre les conséquences négatives des changements climatiques.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie les Émirats arabes unis d'avoir convoqué l'important débat public de ce jour. Je remercie également le Secrétaire général adjoint Lacroix, S. E. le Président Juan Manuel Santos Calderón et M^{me} Kadry de leurs observations perspicaces.

Nous continuons de croire fermement que les changements climatiques sont un problème existentiel qui doit être abordé de façon globale. Comme l'a dit le Secrétaire général, le lien entre climat, paix et sécurité ne saurait être ignoré ni sous-estimé. Les changements climatiques sont en effet un facteur aggravant de l'instabilité, des conflits et du terrorisme. Cela montre clairement combien les défis multidimensionnels que posent les changements climatiques sont évidents, multiples et vastes. De solides démonstrations scientifiques font apparaître que, sans réaction de notre part, les risques de sécurité liés au climat pourraient avoir des conséquences dévastatrices. Il faut donc un changement de paradigme, où nous ne puissions plus traiter la dynamique des conflits et la vulnérabilité climatique sur des plans distincts.

Les régions en conflit sont souvent les plus vulnérables sur le plan climatique, l'instabilité y étant encore exacerbée par les chocs climatiques. La preuve en est la dégradation des terres agricoles par les inondations et les sécheresses dans certaines parties de l'Afrique, et l'élévation du niveau de la mer qui porte préjudice aux populations des zones de faible élévation et aux petits États insulaires. La tendance à la violence entre agriculteurs et éleveurs, l'insécurité alimentaire, les déplacements de masse et plus largement les complications liées à la condition étatique font toujours partie de cette réalité.

Les femmes et les enfants sont touchés de manière disproportionnée, les inégalités se creusant quand les déplacements de masse induits par les changements climatiques augmentent les risques de mariage précoce ou forcé, de recrutement d'enfants et de violence et d'exploitation sexuelles et fondées sur le genre. Les pénuries d'eau et d'énergie, précipitées par les dangers environnementaux dus aux effets des armes chimiques et des engins explosifs, alourdissent également le fardeau qui pèse sur les femmes et les filles.

Dans l'exécution de leurs mandats, les missions des Nations Unies devraient accentuer leur réponse aux conséquences climatiques et environnementales, étant donné que celles-ci compromettent leurs opérations sur le terrain. Quand on sait que la moitié des opérations de paix des Nations Unies sont déployées en Afrique, et un quart au Moyen-Orient, ces conséquences sont indiscutables.

Par exemple, des routes deviennent souvent inaccessibles à cause de graves inondations ou de sécheresses, ce qui nuit à la mobilité et aux activités des missions. Dès lors, Malte reste favorable au renforcement des mandats des missions des Nations Unies par une évaluation et une gestion des risques liés au climat, complétées par des approches tenant compte du genre et de l'âge.

Le déploiement de conseillers pour le climat et la paix et la sécurité auprès de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq est crucial pour comprendre l'interaction avec le climat dans les pays et les régions où elles opèrent. Le mécanisme de sécurité climatique des Nations Unies demeure également un outil central dans nos efforts.

Malte maintient le discours sur le climat et la paix et la sécurité au cœur de ses priorités au Conseil. Le débat public sur l'élévation du niveau de la mer (voir S/PV.9260) tenu durant notre présidence témoigne de l'appui de maintes délégations à la lutte contre les problèmes de sécurité posés par les changements climatiques. Ces problèmes pourraient avoir des conséquences dévastatrices sur les infrastructures, les moyens de subsistance et la sécurité des pays, et sur leur existence même.

Les récents engagements communs sur le climat et la paix et la sécurité, portés par les Émirats arabes unis, avec mon pays, Malte, la Suisse, le Mozambique et le Gabon, reflètent notre détermination persistante à nous concentrer sur les implications du climat pour la paix et la sécurité. Nous sommes convaincus que ces engagements peuvent offrir des orientations aux actuels et futurs membres du Conseil pour faire en sorte que ce discours perdure.

Pour conclure, Malte reste convaincue que le lien entre les changements climatiques et la paix et la sécurité mérite que le Conseil de sécurité s'y intéresse et s'en saisisse. Que le Conseil s'occupe de ces questions ne détourne en aucune façon l'attention de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ni des autres organes compétents, mais les complète au contraire et renforce leurs rôles bien identifiables.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Nous remercions les Émirats arabes unis d'avoir convoqué la présente séance dans le but sincère de maintenir cette question à l'ordre du jour du Conseil de sécurité et d'étudier des moyens concrets de contribuer à promouvoir la résilience face aux multiples vulnérabilités, aux besoins

humanitaires croissants et aux menaces en matière de sécurité qui découlent des changements climatiques.

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix, le Président Santos Calderón et M^{me} Kadry de leurs exposés.

La semaine dernière, la fumée épaisse et dangereuse provenant de feux de forêt au Canada recouvrait la ville de New York et la côte Est. Elle nous a alertés sur le lien entre les changements climatiques et la multiplication des incendies de forêt, de plus en plus graves, dans le monde entier, conséquence parmi d'autres du bouleversement du climat.

Des millions de personnes souffrent déjà des conséquences dévastatrices des changements climatiques, sous forme d'inondations, de sécheresses et de chaleurs suffocantes. L'année dernière, l'une des plus chaudes jamais enregistrées, l'Organisation mondiale de la Santé a estimé que l'Europe, qui fait partie des régions les plus développées du monde, avait connu 15 000 décès liés à la chaleur, contre 6 701 décès dus à des attaques terroristes à l'échelle mondiale. Des millions de personnes perdent la vie partout dans le monde. Les changements climatiques sont déjà cause de famine, de déplacement, de troubles et d'instabilité. Ils peuvent exacerber les griefs et accroître le risque d'insécurité et de conflit violent quand leurs effets se conjuguent à des pressions sociales, politiques et économiques, de telle sorte que les vulnérabilités se trouvent multipliées.

Dans cette salle, nous avons l'habitude de nous pencher sur un large éventail de menaces dans différents pays et diverses parties du monde. Toutefois, les changements climatiques sont la menace la plus sérieuse qui pèse sur la poursuite de notre existence sur cette planète. Ils frappent déjà durement certaines régions, mais ils ne connaissent aucune frontière et n'épargneront aucun des quatre coins du monde.

Malgré les sonnettes d'alarmes qui ne cessent de résonner, la nécessité que le Conseil de sécurité s'occupe des changements climatiques et de leurs effets sur notre sécurité ne met pas encore tout le monde d'accord. Il ne s'agit pas seulement d'un problème environnemental, ni simplement d'une affaire de développement. La science nous dit que ce n'est pas un danger récurrent. Nous sommes responsables, nous les humains, par notre comportement. Il s'agit d'un bouleversement profond et dangereux, qui a de sérieuses répercussions sur la sécurité, et des conséquences qui touchent au cœur même de l'ordre du jour en matière de sécurité.

L'élévation du niveau de la mer, la désertification et les phénomènes météorologiques extrêmes peuvent chasser de leur foyer des personnes en très grand nombre. Il peut en résulter une hausse des migrations, tant au sein des pays que par-delà les frontières, propre à mettre sous tension les systèmes sociaux et politiques. N'oublions pas qu'une élévation de moins de 60 centimètres du niveau de la mer menacerait à elle seule la survie même de la population de nombreuses îles du Pacifique.

Les changements climatiques peuvent contribuer à l'instabilité politique et aux conflits. Dans les régions déjà en proie à la pauvreté, à une gouvernance faible et à des tensions ethniques, leurs effets sont de nature à amplifier les griefs existants. La perturbation des moyens de subsistance, la raréfaction de l'eau et l'insécurité alimentaire peuvent attiser les troubles sociaux et accroître le risque de violence et de terrorisme. La nature même du monde interconnecté signifie que les événements qui se produisent dans une région peuvent en affecter d'autres.

Le Conseil de sécurité ne peut pas rester indifférent aux implications du climat sur la sécurité. La solution ne saurait consister à nier l'effet profondément perturbateur du climat sur le paysage de sécurité, et la marche à suivre n'est pas d'ignorer cette menace existentielle. Pour nous, il ne fait aucun doute que c'est une vraie question de sécurité collective dans un monde fragile et de plus en plus interdépendant, y compris, nous l'avons entendu, pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, qui restent sous-préparées et mal équipées face à des défis croissants.

Je tiens aussi à souligner l'impact disproportionné que les changements climatiques ont sur les femmes et les filles dans les zones de conflit et au-delà. L'action climatique et environnementale et la réduction des risques de catastrophe doivent tenir compte des questions de genre, valoriser et promouvoir les femmes, les filles et les jeunes en tant qu'agents de changement, et s'attaquer directement aux risques auxquels ils sont exposés. Dans cet esprit, l'Albanie s'est associée à la déclaration d'engagements communs sur le climat et la paix et la sécurité, présentée ce matin par la représentante des Émirats arabes unis au nom de son pays, de la Suisse, du Gabon, de Malte et du Mozambique.

Les objectifs ont été fixés et la feuille de route est claire : le monde doit rester uni dans ses efforts pour réduire les émissions de carbone. Nous devons parvenir à la neutralité carbone d'ici à 2050. Nous devons limiter la hausse de la température à 1,5 °C. Nous devons accroître

les financements. Telle est la voie à suivre. C'est là notre bouée de sauvetage.

L'urgence de la crise climatique exige que nous nous unissions autour d'une cause commune, au-delà des clivages politiques et des divergences partisans. Les risques que les changements climatiques font peser sur la paix et la sécurité, la prospérité et le bien-être sont nombreux, et l'ampleur et l'immédiateté des défis à relever nous imposent d'agir dès maintenant.

Comme l'a dit très clairement le Secrétaire d'État Kerry, l'enjeu est de tenir les promesses, en veillant à ce que tout le monde fasse sa part du travail. Nous pouvons choisir de continuer de débattre entre nous, de renvoyer le problème à plus tard, mais le prix à payer n'en sera que plus élevé, en particulier pour nos enfants et les générations à venir.

M. de Rivière (France) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, le Président Santos Calderón et M^{me} Kadri pour leurs interventions.

Cela a été dit et répété : le changement climatique est un facteur aggravant dans un contexte de fragilité. Sur les 20 pays les plus touchés par les conflits dans le monde, 12 font partie des pays les plus vulnérables face au changement climatique. Et ces pays nous alertent régulièrement sur l'impact de celui-ci sur leur propre sécurité.

Pourtant, nous sommes toujours loin de l'objectif que nous nous étions fixé en 2009 dans la résolution 63/281 de l'Assemblée générale, qui appelle l'Organisation des Nations Unies à redoubler d'efforts face aux répercussions du changement climatique sur la paix et la sécurité internationales.

L'heure n'est plus aux paroles mais aux actes, en particulier dans cette enceinte. Cela passe par une mobilisation pleine et entière du Conseil. Il doit être en mesure de mieux évaluer, anticiper et prévenir l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité internationales, et d'en tirer toutes les conséquences pour que l'Organisation des Nations Unies agisse sur le terrain.

Je souhaite donc formuler trois propositions.

Premièrement, le Conseil doit être informé de manière détaillée sur l'impact des crises climatiques dans les régions les plus vulnérables. Nous appelons donc les représentants spéciaux à nous transmettre des informations précises lors de leurs exposés, mais aussi à présenter des recommandations d'actions ciblées pour certaines zones, en particulier l'Afrique, où des initiatives

ambitieuses prennent forme telles que la Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel.

Deuxièmement, le Conseil doit mettre davantage l'accent sur la prévention des risques. Nous devons renforcer les mandats des missions des Nations Unies, afin qu'elles puissent venir en appui des pays les plus vulnérables en matière d'évaluation et de gestion des risques. Les missions doivent aussi être encouragées à identifier des actions concrètes, comme l'a par exemple fait le Représentant spécial pour le Soudan du Sud en proposant de faire du Nil un axe démilitarisé et un bien commun.

Troisièmement, nous devons continuer à appuyer le travail de l'ONU sur le terrain. Les conseillers pour le climat et la paix et la sécurité déployés auprès des missions des Nations Unies jouent un rôle particulièrement utile. Ils accompagnent les pays dans le renforcement de leurs capacités en matière d'évaluation et de gestion des risques, et ils travaillent au renforcement des partenariats avec les acteurs locaux et régionaux. La France est mobilisée en ce sens, notamment au bénéfice de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq. D'autres pays européens le font aussi. Nous devons tous nous mobiliser en ce sens.

Nous encourageons aussi l'Organisation des Nations Unies, en lien avec les pays fournisseurs de contingents, à poursuivre la mise en œuvre de stratégies environnementales au sein des opérations de maintien de la paix elles-mêmes, y compris par la mobilisation des énergies renouvelables.

Nous appelons les États Membres à se joindre à l'effort collectif en adhérant au mécanisme de sécurité climatique, dont l'objectif est de permettre d'intégrer l'impact du changement climatique lorsque nous abordons les questions de paix et de sécurité. La France s'y engage dans le cadre de sa coprésidence du comité de pilotage de ce mécanisme, conjointement avec l'Allemagne.

Nous devons donc agir ensemble et sans tarder dans ces trois directions. La planète ne nous attendra pas.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie les Émirats arabes unis d'avoir organisé cet important débat public. Je remercie également le Secrétaire général adjoint Lacroix, l'ancien Président Santos Calderón et M^{me} Kadry de leurs précieuses contributions.

Les changements climatiques constituent une menace imminente et critique pour tous les pays, et ce, à divers égards. Par exemple, l'élévation du niveau de la mer induite par les changements climatiques menace l'existence même des petits États insulaires en développement

(PEID). En Afrique, les inondations massives, les sécheresses, la désertification et la dégradation des terres, pour ne citer que quelques exemples, déclenchent des conflits et les exacerbent, ainsi que l'a reconnu le Conseil.

Quelles qu'en soient les conséquences, les changements climatiques multiplient les risques de conflit et ces conflits accroissent à leur tour la vulnérabilité des États face aux effets néfastes des changements climatiques. Le Japon estime que pour briser ce cercle vicieux, le Conseil de sécurité doit se pencher sérieusement sur la question de la sécurité climatique.

L'atténuation et l'adaptation sont les principales mesures à prendre pour réduire les risques et briser cette réaction en chaîne infernale. Il est essentiel de renforcer la résilience des pays et d'accélérer ainsi un développement solide à long terme. Le Conseil doit se concerter et coopérer de manière globale avec toutes les parties prenantes du système des Nations Unies et au-delà, telles que la Commission de consolidation de la paix, le Conseil économique et social, les coordonnateurs résidents et les institutions financières internationales. Le Japon n'a notamment cessé de plaider en faveur d'une communication accrue entre le Conseil et la Commission de consolidation de la paix.

Le Japon estime également que le Conseil doit approfondir les discussions sur l'état de droit, qui garantit la transparence et l'équité entre les personnes et les communautés. Si l'on prend l'exemple de l'élévation du niveau de la mer, la stabilité et la prévisibilité juridiques constituent le fondement nécessaire, en particulier pour les PEID et les États côtiers africains qui sont exposés à diverses incertitudes liées à ce phénomène. Dans ce contexte, comme le Premier Ministre Kishida l'a formulé, en mars, dans le nouveau plan pour une région Indopacifique libre et ouverte, le Japon réaffirme sa position quant au fait que les pays côtiers doivent pouvoir conserver le bénéfice des lignes de base et zones maritimes établies en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, malgré le recul des littoraux dû aux changements climatiques.

Pour sa part, le Japon continuera de contribuer au renforcement de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques. Lors du Sommet du Groupe des Sept (G7) qui s'est tenu le mois dernier à Hiroshima, sous la présidence du Japon, les dirigeants du G7 ont réaffirmé leur détermination à mobiliser des financements à hauteur de 600 milliards de dollars en faveur d'infrastructures de qualité dans le cadre du Partenariat pour les infrastructures mondiales et l'investissement,

dans le but de relever les défis, notamment celui des changements climatiques. Parmi les différents projets mis en œuvre dans le cadre du Partenariat, nous appuyons le renforcement des capacités des PEID, en vue d'améliorer la résilience de leurs infrastructures face aux changements climatiques et aux risques de catastrophe. L'Agence japonaise de coopération internationale a aussi lancé la Facilité pour l'accélération d'une société durable et résiliente aux changements climatiques, dotée d'une enveloppe pouvant atteindre 1,5 milliard de dollars, afin de financer des projets d'infrastructure portés par des entités publiques et privées qui accélèrent l'action climatique.

Pour terminer, comme l'a souligné l'ancien Président de la Colombie, faire la paix et se réconcilier avec la nature sont des défis urgents que nous devons tous et toutes relever. Une forte volonté politique est nécessaire pour y parvenir, ainsi que l'a indiqué M^{me} Kadry. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre du temps à désigner des coupables et à rejeter la responsabilité sur les autres, quelles qu'en soient les motivations. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre du temps à remettre en question les éléments scientifiques qui établissent sans équivoque un lien de causalité entre le climat et la sécurité, alors que des dégâts sont actuellement causés sur le terrain. Le Japon réaffirme sa volonté de poursuivre et d'intensifier ses efforts pour relever ce défi mondial, en coopération avec l'ONU, ses États Membres, les institutions internationales et les autres parties prenantes, y compris la société civile.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et du commerce de la Hongrie.

M. Szijjártó (Hongrie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer nos remerciements et notre profond respect aux Émirats arabes unis, non seulement pour avoir organisé cet important débat public sur la question très urgente du lien entre paix et sécurité et question environnementales, mais aussi pour avoir renforcé leur position et la majorité mondiale en faveur de la paix, ainsi que leurs efforts pour maintenir les canaux de communication ouverts. Ces efforts sont très importants du point de vue de mon pays, compte tenu de la guerre en cours dans notre région. Il s'agit d'une guerre régionale, mais qui a des répercussions mondiales et dont le risque d'escalade augmente de jour en jour. Et plus cette guerre durera, plus il y aura de morts.

Cette guerre se déroule non loin de notre pays, et nous savons tous que s'il y a une escalade, elle touchera d'abord la région la plus proche géographiquement, et non

les zones situées à des milliers de kilomètres. D'autre part, je m'exprime également au nom d'une nation dont des ressortissants meurent dans cette guerre, et nous ne voulons pas que d'autres personnes meurent dans ce conflit. Nous estimons donc que l'objectif et le devoir de la communauté internationale doivent être de sauver des vies, et le seul moyen d'y parvenir est d'instaurer la paix, en d'autres mots, mettre fin à la guerre.

Par conséquent, la Hongrie appelle à un cessez-le-feu immédiat, car cela permettrait de lancer des pourparlers de paix, et s'il y a des pourparlers de paix, on peut espérer parvenir à un accord de paix. Nous sommes tous convaincus qu'il n'y a pas de solution sur le champ de bataille, pour aucune guerre, y compris celle en cours dans notre région, car sur le champ de bataille, il n'y a que des victimes et des morts. La solution doit toujours venir de la table de négociation.

C'est pourquoi nous nous félicitons de tous les efforts consentis par tous les pays, y compris le vôtre, Monsieur le Président, qui sont prêts à œuvrer pour la paix. Dans le même temps, force est de reconnaître que malheureusement, le discours de la guerre est actuellement plus fort que le discours de la paix, même si je reste persuadé que la majorité mondiale appelle la paix de ses vœux. C'est pourquoi il est temps d'élever encore plus la voix pour que la majorité mondiale en faveur de la paix puisse se faire entendre haut et fort.

Même avant que la guerre n'éclate dans notre région, avant février 2022, nous étions déjà confrontés à des menaces et des dangers en raison de l'accélération des changements climatiques, de la pression croissante des migrations et d'une menace terroriste plus grave que jamais. Ces trois menaces ont créé un cercle vicieux. Aujourd'hui, en plus de ces trois menaces – les changements climatiques, la menace terroriste et les migrations – la guerre a créé un autre terrible cercle vicieux. En raison de la guerre, les exportations de céréales en provenance des pays en guerre ont diminué, déstabilisant des régions déjà fragiles dans lesquelles l'absence d'un approvisionnement sûr en denrées alimentaires crée un climat favorable pour les idéologies extrémistes. Et la propagation des idéologies extrémistes entraîne une aggravation de la menace terroriste. Par conséquent, nous sommes aujourd'hui confrontés à la menace terroriste la plus grave que nous ayons jamais connue à l'échelle mondiale. La menace croissante de la terreur est l'une des grandes causes à l'origine de la migration, et nous savons tous que les terroristes profitent des vagues migratoires massives

pour passer inaperçus et commettre des attentats dans le monde entier.

Nous ne le savons que trop bien, étant donné la situation géographique très particulière de mon pays. À l'est, notre voisin est l'Ukraine, où la guerre fait rage, et des réfugiés arrivent chez nous en provenance de ce pays – plus d'un million jusqu'à présent. Ensuite, nous avons la frontière méridionale, qui est essentiellement la fin de la route des Balkans occidentaux, la route migratoire la plus active actuellement dans le monde – où nous avons dû arrêter 270 000 migrants en situation irrégulière l'année dernière.

Malheureusement, la guerre peut également provoquer des catastrophes naturelles très graves. Chaque jour de plus que dure cette guerre voit les risques que d'autres catastrophes naturelles se produisent augmenter. Nous savons tous que la plus grande centrale nucléaire d'Europe fonctionne actuellement dans des conditions très dangereuses. Cela alimente la discrimination négative et les attaques idéologiques contre l'énergie nucléaire, qui est en fait un moyen propre, sûr et durable de produire de l'électricité. Et sans l'énergie nucléaire, il est évident que nous n'avons aucune chance de l'emporter dans notre lutte contre les changements climatiques et en faveur de la protection de l'environnement.

Pour terminer, la guerre en Ukraine, la pression migratoire croissante, la menace terroriste la plus grave que le monde ait jamais connue et les énormes défis qui nous attendent en matière de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques dans le monde créent un terrible cercle vicieux. La communauté internationale doit unir ses efforts pour briser ce cercle vicieux. Si elle n'y parvient pas, nous pourrions très facilement nous retrouver face à une crise sans issue.

Je vous remercie une fois de plus, Monsieur le Président, ainsi que votre gouvernement, en particulier le Ministre des affaires étrangères, d'avoir convoqué ce débat public du Conseil de sécurité sur cette question très importante et urgente.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Canada.

M^{me} Stewart (Canada) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'adresser au Conseil de sécurité au nom de l'Australie, du Canada et de la Nouvelle-Zélande sur la grave question des changements climatiques et de leurs incidences actuelles et à venir sur la paix et la sécurité mondiales.

Au nom de nos trois gouvernements, je saisis cette occasion pour réaffirmer notre engagement à collaborer dans un esprit constructif avec les Émirats arabes unis en leur qualité de Président de la vingt-huitième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 28). Nous partageons un solide attachement à la coopération multilatérale et à l'ordre international fondé sur des règles, et nous nous faisons une joie de continuer à travailler avec les Émirats arabes unis pour assurer le succès de la COP 28.

Les changements climatiques poseront des défis sans précédent à notre sécurité en tant que nations, communautés et individus. Aucun pays au monde n'est à l'abri des conséquences des changements climatiques. La fréquence et l'intensité des catastrophes liées au climat ne cessent d'augmenter. Ces effets, ainsi que d'autres effets indirects, influenceront sur les intérêts des États Membres en matière de sécurité de nombreuses manières, et nous ne comprenons pas encore pleinement la portée de ces répercussions. Nous sommes toutefois conscients que les changements climatiques sont un multiplicateur de menaces, qui aggrave les risques de sécurité préexistants. L'élévation du niveau des mers, le réchauffement des pôles et les conditions météorologiques de plus en plus imprévisibles ne peuvent être dissociés de leurs implications en matière de sécurité. Nous l'avons constaté dans la région du Sahel, par exemple, où les pressions supplémentaires exercées sur les ressources exacerbent les tensions et les conflits existants.

Pour faire face aux défis posés par les changements climatiques, qui ne cessent d'évoluer, nous devons collectivement mieux évaluer et comprendre leurs implications sur la sécurité, notamment leurs incidences sur les États fragiles et touchés par des conflits et sur la pérennisation de la paix, ainsi que leurs conséquences particulières sur les femmes, les jeunes et les populations autochtones. De précieux enseignements ont déjà été tirés de certaines opérations de paix des Nations Unies, mais ces enseignements ne sont utiles que si nous pouvons les partager. De même, il faudra peut-être adapter les succès obtenus en ce qui concerne le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité pour lutter contre les effets spécifiques des changements climatiques.

Le Conseil doit continuer à faire pression pour améliorer l'intégration des risques climatiques dans les mandats et les pratiques de maintien de la paix. L'ONU doit également mesurer et évaluer les incidences des

différentes formes d'assistance et d'intervention, telles que l'appui aux mesures en faveur de l'adaptation et de la résilience, sur les résultats obtenus en matière de sécurité. Nous devons partager les meilleures pratiques et les interventions politiques par l'entremise de cadres multilatéraux, comme le mécanisme de sécurité climatique, le Fonds pour la consolidation de la paix et l'Initiative Climate for Peace, dirigée par l'Allemagne et le Groupe des Sept. Une meilleure compréhension de la question, la mise en commun des enseignements tirés de l'expérience et l'adaptation de nos actions en conséquence sont un processus continu, qui nous aidera à faire en sorte que les bonnes mesures préventives soient prises aujourd'hui pour obtenir de meilleurs résultats en matière de paix et de sécurité demain.

C'est pourquoi le Canada, avec ses alliés de l'OTAN, va ouvrir un nouveau centre d'excellence pour le changement climatique et la sécurité à Montréal en 2023, afin de mieux comprendre et relever les défis de sécurité associés aux changements climatiques. Le Canada et 11 autres pays membres de l'OTAN fondateurs du Centre d'excellence considèrent le lancement de ce nouveau centre comme une occasion singulière et novatrice pour l'OTAN et ses alliés de contribuer à abattre les cloisonnements en matière d'action climatique dans le contexte du lien entre la paix et la sécurité internationales, le développement et l'action humanitaire. Nous sommes convaincus que le Centre fournira une nouvelle plateforme pour une meilleure coordination des efforts à travers ce triple lien, afin de mieux répondre à la vulnérabilité climatique et d'accroître la résilience des pays les plus touchés par les changements climatiques.

L'Australie s'est engagée à renforcer ses échanges avec les pays de la région Indopacifique pour promouvoir la coopération en matière de changements climatiques, la sécurité, la bonne gouvernance, la gestion des catastrophes, la santé et la résilience. Par exemple, l'Australia Pacific Climate Partnership veille à ce que les investissements de l'Australie en matière d'aide dans le Pacifique tiennent compte des risques climatiques et des risques de catastrophe, et en partenariat avec ONU-Femmes, le programme Women's Resilience to Disasters appuie le rôle moteur joué par les femmes dans les efforts de réduction des changements climatiques et des catastrophes.

La Nouvelle-Zélande s'est engagée à aider le Pacifique à renforcer sa résilience et à améliorer sa sécurité face aux changements climatiques. La stratégie de financement de l'action climatique à l'échelle internationale de la Nouvelle-Zélande, *Tuia te Waka a Kiwa*, oriente la

mise en œuvre de l'engagement pris par ce pays à financer l'action climatique internationale à hauteur de 1,3 milliard de dollars pour la période 2022-2025. Au moins 50 % de ce montant appuiera les pays insulaires du Pacifique et au moins 50 % sera consacré à l'adaptation. Les initiatives néo-zélandaises de financement de l'action climatique permettront de renforcer la résilience et l'adaptation aux effets des changements climatiques, encourageront l'adoption de mesures d'atténuation ambitieuses et amélioreront les capacités institutionnelles afin de prendre des décisions fondées sur des données probantes. En outre, depuis 2018, la politique de défense de la Nouvelle-Zélande reconnaît officiellement l'importance des changements climatiques comme l'une des deux tendances à long terme les plus importantes ayant une incidence sur la sécurité du pays.

Face à la menace commune que représentent les changements climatiques pour l'humanité, nous devons renforcer la coopération comme jamais auparavant si nous voulons garantir la sécurité de nos populations. Pour réussir, il faudra transformer nos institutions, y compris nos engagements en matière d'aide humanitaire, de développement, de consolidation de la paix, de défense et de sécurité. Cela nécessitera des investissements considérables, un leadership ciblé et, enfin, un véritable dévouement à l'action fondée sur la coopération. J'espère que ce débat nous poussera tous et toutes à faire nôtre cette perspective commune et à rejoindre la lutte contre ce défi sans précédent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

M. Mahmoud (Égypte) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, au nom du Groupe des États arabes à New York, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. J'aimerais également remercier la délégation des Émirats arabes unis, pays frère, de l'organisation du présent débat public et de sa représentation exemplaire des intérêts arabes au sein du Conseil. Je tiens par ailleurs à remercier M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix ; M. Juan Manuel Santos Calderón, ancien Président de la Colombie ; et M^{me} Salma Kadry, experte des questions relatives au climat et à la paix et la sécurité à l'Organisation du Système CGIAR.

Les changements climatiques sont l'un des principaux dangers auxquels notre monde est confronté aujourd'hui. D'après les rapports, ils accroissent les tensions liées aux conflits. La communauté internationale doit donc s'attaquer de manière globale à ce phénomène,

notamment en faisant le lien entre la paix et la sécurité, car les conséquences négatives des changements climatiques alimentent les conflits et les différends. Il en résulte une augmentation du nombre de personnes déplacées dans de nombreuses régions, telles que le Sahel, la Corne de l'Afrique et le Darfour, en raison de la concurrence pour les ressources naturelles, des périodes de sécheresse et de la pénurie d'eau, ce qui a une incidence sur la sécurité et la stabilité des régions arabes et africaines.

Le Groupe des États arabes souligne l'importance de promouvoir une action internationale commune pour relever ces défis. À cet égard, je voudrais formuler les observations suivantes.

Premièrement, les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indiquent que les pays en développement sont plus vulnérables face aux conséquences négatives des changements climatiques que sont notamment la sécheresse, la pénurie d'eau, l'élévation du niveau de la mer, la désertification, la perte de biodiversité et les incendies de forêt. Il convient de souligner que près de 2,5 milliards de personnes dans le monde souffrent actuellement d'une pénurie d'eau, chiffre devrait qui doubler d'ici à 2050. Environ 90 % des citoyens des pays arabes souffrent du manque d'eau, ce qui accroît les tensions sur la sécurité hydrique et fait peser une menace sur la sécurité alimentaire.

Deuxièmement, le Comité permanent du financement de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) indique que les pays en développement ont besoin d'environ 5 600 milliards de dollars pour mettre en œuvre leurs contributions déterminées au niveau national d'ici à 2030.

Troisièmement, d'après les rapports de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, les coûts des projets d'adaptation dans les pays en développement s'élèveront à environ 300 milliards de dollars d'ici à 2030.

Le Groupe des États arabes souligne qu'il importe de s'attaquer aux causes profondes des changements climatiques et de s'adapter à ses conséquences catastrophiques, car cela contribuera fortement à réduire les problèmes de paix et de sécurité, en particulier ceux découlant des changements climatiques. On ne pourra toutefois y parvenir que si les pays développés respectent leurs obligations financières à l'égard des pays en développement conformément à la CCNUCC, notamment en concrétisant l'objectif de mobiliser 100 milliards de dollars par an. Les financements à des conditions

favorables doivent faire partie intégrante des outils financiers proposés aux pays en développement. L'octroi d'une enveloppe supplémentaire de 100 milliards de dollars d'ici à 2025 doit rester une priorité à laquelle nous devons tous œuvrer ensemble. Nous appuyons également les appels du Secrétaire général à affecter 50 % du financement de l'action climatique à l'adaptation et à la résilience. Cela nous aiderait à faire face aux conséquences destructrices des changements climatiques.

Le Groupe des États arabes appuie les efforts internationaux visant à réduire les dangers des changements climatiques. La ville de Charm el-Cheikh en a été l'illustration lorsqu'elle a accueilli la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27) en 2022. La Conférence a abouti à des résultats importants qui répondent aux aspirations des pays en développement, en particulier la décision historique d'établir le fonds pour les pertes et les préjudices liés aux changements climatiques. Les Émirats arabes unis accueilleront la COP 28 à Doubaï cette année. Le Groupe des États arabes espère que la Conférence adoptera des résolutions qui permettront de s'attaquer aux conséquences négatives des changements climatiques. Le Groupe se félicite de l'étroite coopération entre les présidences de l'Égypte et des Émirats arabes unis pour faire en sorte que le transfert des responsabilités se déroule sans heurt.

Nous saluons également toutes les initiatives pertinentes, en particulier celle du Royaume frère d'Arabie saoudite pour un Moyen-Orient vert, ainsi que l'initiative de la présidence égyptienne de la COP 27 sur les réponses climatiques visant à soutenir la paix et le développement, conformément au principe de l'appropriation nationale et aux particularités des pays concernés.

Le Groupe des pays arabes souligne l'importance d'aborder la question des changements climatiques de manière globale afin de trouver des solutions radicales à ce défi existentiel. Nous participerons concrètement à toutes les réunions et à tous les forums internationaux afin de contribuer à relever ces défis et de garantir le développement durable, la paix, la stabilité et la prospérité pour tous les pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Allemagne.

M^{me} Leendertse (Allemagne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Groupe des Amis du climat et de la sécurité, un groupe

large et diversifié composé de 66 membres de toutes les régions du monde.

Le Groupe des Amis est uni par une préoccupation commune, à savoir que les changements climatiques constituent l'enjeu majeur de notre époque. Ils menacent de plus en plus les moyens de subsistance et les écosystèmes, le développement durable, la prospérité et la stabilité, posant ainsi un grave défi à la paix et à la sécurité humaine. Nous remercions donc les Émirats arabes unis d'avoir convoqué l'important débat de ce jour, qui ne saurait pas mieux tomber.

En ce moment même, nos collègues de la communauté mondiale se réunissent à Bonn pour préparer les négociations de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28), en vue d'obtenir les résultats de fond indispensables à la lutte contre la crise climatique. Pour que la COP28 à Dubaï soit un succès et prenne des mesures audacieuses propres à endiguer le réchauffement de la planète, il est crucial que nous relevions tous nos ambitions en matière d'action climatique afin d'atteindre les objectifs fixés dans la Convention-cadre et l'Accord de Paris.

Nous devons impérativement nous maintenir en deçà du plafond de 1,5 °C. En outre, limiter au maximum le réchauffement futur permettra d'atténuer le risque de franchissement des points de bascule et de d'apparition de problèmes connexes. Mais cela ne représente qu'une partie des difficultés qui nous attendent. Force est de constater que nous ne sommes plus en mesure de parer à tous les effets néfastes des changements climatiques. Or, dans les contextes fragiles en particulier, ces effets démultiplient les risques. C'est pourquoi nous devons également investir dans les mesures d'adaptation pour renforcer la résilience en période de changements climatiques. Le système des Nations Unies tout entier doit s'attaquer à ce problème complexe dans toutes les enceintes compétentes et dans le cadre de tous les mandats pertinents ; l'ONU réalise déjà un travail important en la matière. Le mécanisme de sécurité climatique est un parfait exemple de coopération interinstitutions, qui renforce la capacité du système des Nations Unies à analyser et à traiter les conséquences négatives des changements climatiques sur la paix et la sécurité. Nous encourageons tous les États Membres à continuer de soutenir ce mécanisme et d'y participer.

Les réunions récentes de la Commission de consolidation de la paix concernant certaines situations régionales dans lesquelles les changements climatiques ont une incidence directe sur la sécurité et la stabilité,

comme les îles du Pacifique, le Sahel ou l'Asie centrale, sont très encourageantes dans la mesure où ce sont les pays concernés qui ont été le fer de lance de ces discussions, lesquelles ont abordé les défis et possibilités afférents à la réalité vécue par ces pays. Il serait extrêmement bénéfique pour les travaux du Conseil de sécurité de tenir compte des conclusions de ces réunions, et des réunions futures, de la Commission, dont il pourrait prendre connaissance grâce aux avis consultatifs de cette dernière.

Le Conseil a un rôle crucial à jouer, étant donné qu'il a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Groupe des Amis du climat et de la sécurité salue les progrès que le Conseil a accomplis à cet égard, notamment en prenant toujours plus en compte les effets des changements climatiques lorsqu'il envisage les mandats des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales. Le Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité, composé de membres du Conseil, s'est révélé primordial pour éclairer les travaux du Conseil. Le Groupe des Amis prend également note du rôle moteur qu'ont joué certains des membres élus du Conseil, comme les Émirats arabes unis, Malte, le Mozambique ou la Suisse, pour élaborer un engagement commun à aborder systématiquement les questions relatives au climat et à la sécurité au Conseil de sécurité.

Il s'agit certes de pas dans la bonne direction, mais il faut faire plus, y compris au Conseil. À maintes reprises, le Groupe des Amis a appelé le Conseil à mettre au point des outils spécifiques qui permettent à l'ONU de faire sa part des efforts pour prévenir et régler les conflits alimentés, pour partie au moins, par les effets des changements climatiques. Nous invitons à envisager des mesures concrètes et tangibles, comme la présentation régulière de rapports du Secrétaire général sur les conséquences que les effets néfastes des changements climatiques peuvent avoir sur la sécurité, et la nomination, par le Secrétaire général, d'un ou une représentante(e) spécial(e) pour les questions relatives au climat et la paix et la sécurité, qui pourrait renforcer la coordination entre les entités des Nations Unies afin que l'Organisation soit mieux à même de remédier aux risques que les changements climatiques font peser sur la sécurité.

En outre, le Conseil doit tirer parti des systèmes d'alerte rapide liés aux changements climatiques qui intègrent également la prévention des conflits, la médiation et la consolidation de la paix. Selon que de besoin, il conviendra d'inclure les risques climatiques dans les mandats de toutes les opérations de maintien de la paix et

missions politiques spéciales des Nations Unies concernées. Les conseillers et conseillères pour le climat et la paix et la sécurité ont fait la preuve de leur utilité en contribuant à des solutions globales grâce à leurs connaissances spécialisées et à leurs recommandations. Le Conseil doit encourager toutes les missions des Nations Unies, notamment les opérations de maintien de la paix, à améliorer leur empreinte écologique et à rehausser leur action en matière de gestion de l'environnement. Dans l'ensemble, les États Membres de l'ONU sont d'accord pour dire que le Conseil de sécurité doit également évoquer les risques liés aux changements climatiques rencontrés par des pays ou régions donnés. Il importe donc que le Conseil fasse en sorte d'adopter rapidement des déclarations de la présidence sur le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, dont les dernières remontent à 2019 (S/PRST/2019/10) et

2021 (S/PRST/2021/16) respectivement. Ce serait également conforme aux souhaits des pays concernés.

Les États et communautés confrontés à l'insécurité et à l'instabilité en raison des changements climatiques sont de plus en plus nombreux. Le Groupe des Amis exhorte le Conseil de sécurité et ses membres à répondre aux appels à l'action que ces pays ont lancés. Nous nous tenons prêts à appuyer tous les efforts qui seront déployés pour améliorer l'évaluation globale des risques, le renforcement des capacités et les mesures opérationnelles.

Le Président (*parle en anglais*) : Il reste un certain nombre d'orateurs et d'oratrices inscrits sur la liste pour la présente séance. Étant donné l'heure tardive, je me propose, avec l'assentiment des membres du Conseil, de suspendre la séance jusqu'à 15 heures.

La séance est suspendue à 13 h 15.